

CONGO

LES DÉPÊCHES
DE BRAZZAVILLE

200 FCFA

www.adiac-congo.com

N° 2825 - LUNDI 30 JANVIER 2017

CRISE LIBYENNE

Brazzaville appelle à un dialogue
entre tous les protagonistes

La photo de famille des participants à la réunion de Brazzaville

« Le dialogue entre toutes les parties libyennes est primordial. En dépit des divergences, c'est le seul moyen d'avancer dans la transition », c'est ainsi que le chef de l'Etat congolais, Denis Sassou N'Guesso qui dirige le Comité de haut niveau de l'Union africaine pour la crise libyenne, a résumé les conclusions de la réunion de Brazzaville. Les

principaux orateurs de cette rencontre du 27 janvier dans la capitale congolaise, à l'instar du président en exercice de l'UA, le Tchadien Idriss Déby Itno et du Commissaire pour la paix et la sécurité de l'Union africaine, Ismail Chergui, ont été unanimes dans leur volonté de voir la crise en cours en Libye être résolue par le dialogue.

Le président congolais a par ailleurs plaidé pour l'envoi d'une mission d'information auprès des parties libyennes, l'engagement des consultations auprès des partenaires intéressés et, enfin, la préparation des conditions de la tenue d'une réunion de réconciliation nationale en Libye.

Page 6

CARRIÈRE MUSICALE

Michel Boyibanda de A à Z

Il aurait pu devenir ingénieur, comme bien de ses compatriotes fréquentant l'école agronome de Mouindi, à Dolisie, dans le Niari, dans les années 1950. Mais il a choisi la musique, poussé sans doute par le mystère du destin qui veille en chacun de nous. Michel Boyibanda a forgé sa longue carrière aux travers de rencontres inattendues, voyageant entre Brazzaville, Pointe-Noire, Kinshasa et Paris. À 74 ans, aujourd'hui, s'il porte son âge, « Vieux Bobo », expression française parfaite, garde en mémoire le moindre détail de l'itinéraire qui a fait de lui l'un des grands noms de la rumba congolaise éternelle. Entretien. Page 9



ECHÉANCES ÉLECTORALES 2017

L'Upads entend s'impliquer à fond

Le premier secrétaire de l'Union panafricaine pour la démocratie sociale (Upads), Pascal Tsaty Mabilia a annoncé, le 28 janvier, que sa formation politique se prépare pour les échéances électorales de l'année en cours. « En 2017, nous allons nous impliquer à la préparation du processus électoral annoncé par le gouvernement à qui nous réitérons notre demande de mise en œuvre des conditions des élections apaisées, démocratiques et transparentes », a-t-il indiqué au cours d'une cérémonie d'échange de vœux avec la presse, avant d'ajouter que l'Upads tiendra, toujours au cours de cette année, son congrès ordinaire. Page 2

28^e SOMMET DE L'UACinq candidats en lice pour la
présidence de la commission

Le 28^e sommet des chefs d'Etat de l'Union africaine s'ouvre ce lundi à Addis-Abeba avec deux dossiers majeurs sur la table : le retour du Maroc et l'élection du successeur de la Sud-africaine Kosazana Dlamini Zuma au poste de président de la commission de cette organisation continentale préoccupée par sa réforme. Si le suspense reste total sur les intentions

des 54 Etats qui doivent se prononcer sur le retour ou non du royaume chérifien dans le giron africain, il n'en demeure pas moins du mystère qui plane sur leur choix entre la Botswanaise Ponomi Venson, la Kényane Amina Mohamed, le Tchadien Moussa Faki Mahamat, l'Equato-Guinéen Agapito Mba Mokuy et le Sénégalais Abdoulaye Bathily. Page 5

POOL

L'Association «To yebana» invite le pasteur Ntoui à la raison Page 2

ÉDITORIAL

L'UA au chevet de l'UA

Page 2

ÉDITORIAL

L'UA au chevet de l'UA

Au-delà du thème central du sommet de l'Union africaine qui s'ouvre ce 30 janvier à Addis-Abeba « *Comment exploiter le dividende démographique pour investir dans les jeunes* », les chefs d'Etat se pencheront aussi sur les questions internes à l'Organisation : la succession du Tchadien Idriss Deby Itno à la présidence tournante de l'UA, l'élection du remplaçant ou de la remplaçante de la présidente sortante de la Commission, Dlamini Nkossazana Zuma, la crise libyenne et le retour annoncé du Maroc.

Depuis plusieurs mois, le royaume chérifien a abondamment consulté pour revenir au sein de l'organisation qu'il avait quittée en 1984, pour protester contre l'admission de la République arabe sahraouie démocratique (RASD). Il a une oreille attentive d'une trentaine de nations, vingt-huit, pour être précis, qui le soutiennent dans ce projet de retour conditionné par le départ de la RASD. Tel n'est pas l'avis d'autres capitales africaines pour qui, si le Maroc veut revenir, ce ne sera pas contre le retrait du Front Polisario.

Addis-Abeba risque de vivre un sommet historique de l'UA en ce début d'année, et l'Afrique se voit replongée dans la crise du temps de la création de l'Organisation de l'unité africaine, ancêtre de l'UA, lorsque les partisans du fédéralisme incarné par Nkwame Nkrumah, s'opposèrent à ceux d'une « Afrique des Etats » prônée par Léopold Sédar Senghor. À la décharge des pères fondateurs de l'OUA, le groupe de Casablanca et le groupe de Monrovia cédèrent au charme de l'unité du continent qu'ils portent à cœur. L'OUA est née le 25 mai 1963 au grand bonheur de tous.

Même si, en effet, cinquante-quatre ans après la naissance de l'OUA, il n'est pas évident de répliquer le conflit de l'époque à l'UA, notons que le dossier marocain est sensible. Comme l'est peut-être aussi celui de l'élection du nouveau président de la Commission de l'Organisation. Candidats au poste, le Sénégalais, Abdoulaye Batilly, le Tchadien, Moussa Faki Mahamat, la Kenyane, Amina Mohammed, la Botswanaise, Pelonomi Venson Moitsoi et l'Equato-guinéen, Agapito Mba Mokuy, vont, si on n'y prend garde, focaliser les dissensions en fonction des régions de leur provenance.

Comme les pères fondateurs l'ont réussi il y a plus d'un demi-siècle, c'est aux dirigeants actuels de sauver l'UA, afin qu'elle poursuive ses missions, parmi lesquelles celle de donner toute sa chance à la jeunesse du continent.

Les Dépêches de Brazzaville

ECHÉANCES ÉLECTORALES 2017

L'Upads se prépare en conséquence

Le premier secrétaire de l'Union panafricaine pour la démocratie sociale (Upads), Pascal Tsaty Mabiala a annoncé le 28 janvier, à la faveur de la cérémonie d'échange de vœux avec la presse nationale et internationale, que sa formation politique se prépare pour les échéances électorales de l'année 2017.

« En 2017, nous allons nous impliquer à la préparation du processus électoral annoncé par le gouvernement à qui nous réitérons notre demande de mise en œuvre des conditions des élections apaisées, démocratiques et transparentes », a-t-il indiqué avant d'ajouter que toujours en cette année, l'Upads tiendra son congrès ordinaire.

Ces échéances politiques, a-t-il déclaré, seront l'occasion pour le parti d'affirmer son identité ; de renforcer sa cohésion ; de poursuivre sa modernisation et son implantation territoriale, ainsi que d'animer, de mobiliser et d'encadrer ses unions catégorielles.

Par ailleurs, Pascal Tsaty Mabiala a relevé la place qu'occupe la presse congolaise dans la marche du Congo vers la démocratie. « Faut-il vous rappeler qu'il n'y a pas de démocratie sans une presse libre et pas de démocratie là où les journalistes s'éloignent de leurs engagements



Pascal Tsaty Mabiala (DR)

déontologiques et de leur amour pour la patrie. C'est l'occasion de vous exhorter à tenir bon, à ne pas vous laisser. (...) Le silence de la presse c'est la mort de la démocratie », a-t-il rappelé.

Abordant la question liée à la crise du Pool, Pascal Tsaty Mabiala a réitéré le point de vue de son parti qui consiste à œuvrer pour une solution pacifique de sortie de crise, c'est-à-dire non militaire. Car, a-t-il renchéri, la démarche militaire a montré ses limites. A propos du climat politique actuel, le premier secrétaire de l'Upads a fustigé la vague d'arrestations enregistrée depuis la fin de l'élection présidentielle du 20 mars 2016. « Face au risque d'aggravation de la fracture du pays avec les

conséquences désastreuses sur la paix et la cohésion nationale, notre sens patriotique nous incline vers la voie de la responsabilité. (...) C'est pourquoi, par conviction et quelles qu'en soient les bonnes raisons, nous croyons qu'il faut dépasser la réalité de l'élection présidentielle sur laquelle malheureusement bon nombre de nos amis de l'opposition demeurent arc-boutés », a-t-il fait remarquer. Ainsi, Pascal Tsaty Mabiala a renouvelé sa volonté et sa disponibilité de contribuer à la réorganisation de l'opposition sur des bases objectives en vue, a-t-il expliqué, de retrouver la cohésion et de se préparer à d'autres batailles politiques.

Parlant de la situation économique et financière du Congo, le premier secrétaire de l'Upads a déclaré que : « Malgré l'accord sur la baisse de la production pétrolière des pays membres de l'Opep, avec pour conséquence la hausse du prix du baril de pétrole, le budget de l'Etat congolais de l'année en cours n'indique aucune embellie financière. Cette réalité nécessite la prise des mesures audacieuses dont les principales concernent la réduction drastique du train de vie de l'Etat », a-t-il conclu avant d'évoquer, sur le plan international, les effets de l'élection de Donald Trump et de la fin du mandat de François Hollande, sur les relations de coopération entre le Congo et ses partenaires étrangers.

Roger Ngombe

VIE ASSOCIATIVE

L'Association « To Yebana » invite le Pasteur Ntoui à la raison

La dynamique juvénile « To Yebana », a organisé, le 28 janvier à Brazzaville, une marche populaire de soutien à la paix dans le département du Pool. Les jeunes de cette association ont saisi cette occasion pour inviter Frédéric Bintsamou, Pasteur Ntoui et ses acolytes à choisir la voie de la raison afin que le département du Pool retrouve sa quiétude.

Des centaines de jeunes venus de tous les coins de Brazzaville ont participé à la marche pacifique qui est partie du rond-point Moungali jusqu'à la primature, en longeant l'avenue de la Paix. A la primature, ils ont rendu publique une déclaration devant quelques responsables politiques et administratifs, dont les membres du gouvernement, représentant le Premier ministre, Clément Mouamba. Cette marche encadrée par Wilfrid Dhay Iboko Onangha,

président de « To Yebana », visait deux objectifs. En premier, attirer l'attention des autorités congolaises sur la situation sécuritaire dans le département du Pool depuis plusieurs mois.

Ainsi, les jeunes ont invité le gouvernement à trouver des solutions idoines en vue de pacifier cette partie du pays.

Ils ont ensuite demandé au pasteur Ntoui et ses bourreaux (les Ninjas Nsiloulu) de tourner le dos à la violence et de choisir la voie de la raison afin d'épargner le département du Pool, qu'ils ont pris en otage, des actes de barbarie qui non seulement tuent les populations, mais aussi font régresser cette zone. « Le Pool n'appartient à personne, si non qu'à tous les Congolais, donc la situation sécuritaire qui prévaut dans ce département interpelle tous les Congolais. La guerre ou la paix n'est qu'une affaire de choix, mais quand on est perdu, on peut revenir à la raison », a souligné le président

de cette dynamique juvénile, Wilfrid Dhay Iboko Onangha. « Pourquoi le département du Pool doit être comme pris en otage par Ntoui et ses acolytes Ninjas. Nous lui demandons de tourner la page de la violence, que lui et ses bourreaux sortent des forêts pour que la paix et la quiétude générale reviennent dans ce département », ajoute l'une des responsables de l'association.

En dernier ressort, les membres de « To yebana » ont exprimé au Premier ministre, Clément Mouamba, leur soutien au gouvernement pour ses actions engagées dans la lutte contre l'impunité.

Le ministre de la Culture et des arts, Léonidas Carrel Mottom Mamoni, qui était accompagné du ministre délégué auprès du Premier ministre, chargé des Relations avec le Parlement, Elvis Tsalissan Okombi, a promis transmettre leurs doléances au chef du gouvernement.

Firmin Oyé

LES DÉPÊCHES DE BRAZZAVILLE-
Les Dépêches de Brazzaville sont une publication de l'Agence d'Information d'Afrique centrale (ADIAC)
Site Internet : www.brazzaville-adiac.com

DIRECTION

Directeur de la publication : Jean-Paul Pigasse
Secrétariat : Raïssa Angombo

RÉDACTIONS

Directeur des rédactions : Émile Gankama
Assistante : Leslie Kanga
Photothèque : Sandra Ignamout

Secrétariat des rédactions : Clotilde Ibara, Jean Kodila
Rewriting : Arnaud Bienvenu Zodiolo, Norbert Biembedi, François Ansi

RÉDACTION DE BRAZZAVILLE

Rédacteurs en chef : Guy-Gervais Kitina, Thierry Nougou
Service Société : Parfait Wilfried Douniama (chef de service) Guillaume Ondzé, Fortuné Ibara, Lydie Gisèle Oko
Service Politique : Roger Ngombé (chef de service), Jean Jacques Koumbema, Firmin Oyé

Service Économie : Quentin Loubou, Fiacre Kombo, Lopelle Mboussa Gassia
Service International : Nestor N'Gampoula (chef de service), Yvette Reine Nzaba,

Josiane Mambou Loukoula, Rock Ngassakys
Service Culture et arts : Bruno Okokana (chef de service), Rosalie Bindika
Service Sport : James Golden Eloué (chef de service), Rominique Nerplat Makaya
ÉDITION DU SAMEDI :
Meryll Mezath (Rédactrice en chef), Duryl Emilia Gankama, Josiane Mambou Loukoula

RÉDACTION DE POINTE-NOIRE

Rédacteur en chef : Faustin Akono
Lucie Prisca Condhet N'Zinga, Hervé Brice Mampouya, Charlem Léa Legnoki, Prosper Mabonzo, Séverin Ibara
Commercial : Mélaine Eta
Bureau de Pointe-Noire : Av. Germain Bikoumat : Immeuble Les Palmiers (à côté de la Radio-Congo Pointe-Noire).
Tél. (+242) 06 963 31 34

RÉDACTION DE KINSHASA

Directeur de l'Agence : Ange Pongault
Chef d'agence : Nana Londole
Rédacteur en chef : Jules Tambwe Itagali
Coordonnateur : Alain Diasso
Économie : Laurent Essolomwa, Gypsie Oïssa
Société : Lucien Dianzenza, Aline Nzuzi
Sports : Martin Enyimo
Relations publiques : Adrienne Londole
Service commercial : Stella Bope
Comptabilité et administration : Lukombo

Caisse : Blandine Kapinga
Distribution et vente : Jean Lesly Goga
Bureau de Kinshasa : Colonel Ebeya n° 1430, commune de la Gombe / Kinshasa - RDC - Tél. (+243) 015 166 200

MAQUETTE

Eudes Banzouzi (chef de service)
Cyriaque Brice Zoba, Mesmin Boussa, Stanislas Okassou, Jeff Tamaff.

INTERNATIONAL

Directrice : Bénédicte de Capèle
Adjoint à la direction : Christian Balende
Rédaction : Camille Delourme, Noël Ndong, Marie-Alfred Ngoma, Lucien Mpama, Dani Ndungidi.

ADMINISTRATION ET FINANCES

Directrice : Lydie Pongault
Secrétariat : Armelle Mounzeo
Chef de service : Abira Kiobi
Suivi des fournisseurs : Farel Mboko
Comptabilisation des ventes, suivi des annonces : Wilson Gakosso
Personnel et paie : Martial Mombongo
Stocks : Arcade Bikondi
Caisse principale : Sorrelle Oba

PUBLICITÉ ET DIFFUSION

Directeur : Charles Zodiolo
Assistante commerciale : Hortensia Olabouré
Commercial Brazzaville : Rodrigue Ongagna, Mildred Moukenga

Commercial Pointe-Noire : Mélaine Eta Anto
Diffusion de Brazzaville : Brice Tsébé, Irin Mauakani
Diffusion Kinshasa : Adrienne Londole.
Diffusion Pointe-Noire : Bob Sorel Moubelélé Ngono

TRAVAUX ET PROJETS TRANSVERSES
Directeur : Gérard Ebami Sala

INTENDANCE

Directeur : Philippe Garcia
Assistante : Sylvia Adhhas

DIRECTION TECHNIQUE (INFORMATIQUE ET IMPRIMERIE)

Directeur : Emmanuel Mbengué
Assistante : Dina Dorcas Tsoumou
Directeur adjoint : Guillaume Pigasse
Assistante : Marlaine Angombo

IMPRIMERIE

Gestion des ressources humaines : Martial Mombongo
Chef de service pré-presses : Eudes Banzouzi
Chef de production : François Diatoulou Mayola
Gestion des stocks : Elvy Bombete
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville - République du Congo
Tél. : (+242) 06 983 9227 / (+242) 05 629 1317

eMail : imp-bc@adiac-congo.com

INFORMATIQUE

Directeur adjoint : Abdoul Kader Kouyate
Narcisse Ofulou Tsamaka (chef de service), Rively Gérard Ebami-Sala, Myck Mienet Mehdi, Mbenguet Okandzé

LIBRAIRIE BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault
Émilie Moundako Éyala (chef de service), Eustel Chrispain Stevy Oba, Nely Carole Biantomba, Epiphany Mozali
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville - République du Congo
Tél. : (+242) 06 930 82 17

GALERIE CONGO BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault
Chef de service : Maurin Jonathan Mobassi.
Astrid Balimba, Magloire NZONZI B.

ADIAC

Agence d'Information d'Afrique centrale
www.lesdepêchesdebrazzaville.com
Siège social : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville, République du Congo /
Tél. : (+242) 05 532.01.09
Président : Jean-Paul Pigasse
Directrice générale : Bénédicte de Capèle
Secrétaire général : Ange Pongault

OHADA

Les pays membres disposent désormais d'un nouveau référentiel comptable

Les ministres de l'Organisation pour l'harmonisation du droit des affaires en Afrique (Ohada) ont adopté le nouvel acte uniforme relatif au droit comptable et à l'information financière, à l'issue de leur 43e session extraordinaire, tenue le 26 janvier à Brazzaville.

Le nouvel acte uniforme présente d'après le ministre de la Justice congolais, président sortant du conseil des ministres de l'Ohada, de nombreux atouts variés. Il s'agit de sa cohérence et son caractère complémentaire avec les autres actes uniformes du corpus juridique de l'Ohada.

Ce nouveau système comptable favoriserait l'accroissement des ressources fiscales à collecter et dotera les administrations des impôts des Etats de cette organisation des bases fiscales plus transparentes et d'une assiette de contributeurs plus large.

Il encourage de même la formation des entreprises du secteur informel et surtout le calibrage des obligations comptables en fonction de la taille des entreprises. Ainsi, le climat des investissements qui demeure une quête permanente des pays de l'espace Ohada sera amélioré.

Lopelle Mboussa Gassia

GESTION FORESTIÈRE

Nina Cynthia Kiyindou Yombo demande l'implication des communautés locales

La chargée du projet « Verdir » à l'Observatoire congolais des droits de l'Homme (OCDH), Nina Cynthia Kiyindou Yombo, a invité, le 26 janvier, les acteurs impliqués dans le domaine de l'environnement à travailler en synergie en vue d'apporter les éléments d'amélioration pour un modèle de gouvernance forestière respectueuse des droits de l'Homme

Cette invite a été faite suite à l'enquête qu'elle a réalisée dans les zones forestières dans tous les départements sur le thème « aperçu des résultats du projet « Verdir », le respect des droits de l'homme dans le Bassin du Congo », présentée le 20 janvier à Brazzaville, lors d'une table ronde sur la gouvernance forestière.

Le projet concerne les zones à réalisation de grands projets forestiers ; miniers ; agro-industriels et infrastructures dans les zones de forêts naturelles ; plantations forestières, a expliqué Nina Cynthia Kiyindou Yombo.

Au cours de cette enquête, la chargée de ce projet a constaté la non implication des communautés dans les zones d'exploitation forestière. Il s'agit, entre autres, de l'attribution accélérée des permis d'ex-



Nina Cynthia Kiyindou Yombo (DR)

ploitation des ressources naturelles même dans les zones de conservation ; la superposition des usages d'exploitation forestière ; aires protégées ; mines ; et liquides ainsi que l'accaparement des terres forestières et fragilisation des droits fonciers coutumiers des communautés.

Selon elle, les droits des communautés locales et des populations autochtones sont violés. Celles-ci ne sont pas consultées lors de la des-

truction des habitations pour utilité multi nationales. Elles déplorent l'absence du quota dans les villages pendant les travaux réalisés dans les zones d'exploitation ; le manque d'observation des mesures législatives et règlementaires ainsi que le manque d'étude d'impact.

Outre la déforestation, poursuit-elle, les communautés sont exposées à la pollution des sols occasionnée par les sociétés qui ne détiennent pas

des cahiers de charge. C'est le cas, entre autres, des villages Sitoukola, et Koutou.

Pour pallier ces manquements, Nina Cynthia Kiyindou Yombo demande la prise en compte des droits des communautés locales et populations autochtones et les défenseurs de l'environnement dans les politiques publiques en matière de gestion des ressources naturelles en vue de l'amélioration de la gouvernance des ressources naturelles en général et la gouvernance forestière en particulier.

Rappelons que le « projet Verdir » a pour objectif de renforcer le respect des droits de l'homme dans le domaine de l'environnement ; de la gestion des terres et des ressources naturelles au Cameroun ; Gabon ; RCA et le Congo. Il est financé par l'Union européenne et mis en œuvre conjointement par le Centre pour l'environnement et développement du Cameroun, la Brainforest du Gabon ; la maison de l'enfant et de la femme pygmée de la Centrafrique (RCA) et l'OCDH pour la République du Congo.

Lydie Gisèle Oko

LE FAIT DU JOUR

Brazzaville capitale d'une Afrique apaisée

La réunion du comité de haut niveau de l'Union africaine sur la Libye qu'a abritée la capitale congolaise, le 27 janvier, a eu le mérite de compter parmi ses invités les principaux acteurs concernés. En particulier les cinq pays membres de cette instance (Congo, Niger, Mauritanie, Afrique du Sud, Ethiopie), ainsi que les Etats voisins de la Libye (Tchad, Tunisie, Algérie, Egypte). Elle a eu le soutien de la Ligue arabe et de l'Organisation des nations unies qui y ont dépêché leurs représentants.

Il n'a pas été question, au cours de cette rencontre, de prétendre résoudre la profonde crise libyenne par un coup de bâton magique. Tout au plus, envisager dans quelle mesure les frères ennemis de ce pays naguère en paix, dans les conditions de son époque, pourraient à nouveau offrir à ses habitants de rêver d'un avenir meilleur. Certes la Libye de Kadhafi n'était pas le meilleur des mondes, mais celle qu'elle est

aujourd'hui est bien plus chaotique. D'où la mobilisation de l'Afrique pour qu'une solution juste soit trouvée à cette crise.

En 2010-2011, dans ce qui était le printemps arabe, bien d'initiatives furent prises pour sauver l'essentiel dans l'ex-Jamahiriya arabe libyenne populaire socialiste. La plus emblématique, conduite par des chefs d'Etat africains dans le péril de Tripoli, avait accouché d'une souris. Par le fait des puissants qui, leur conviction faite, voulaient à tout prix gagner la guerre au mépris de toute volonté d'apaisement. Ils l'ont gagnée, et ensuite célébré leur victoire après la mort de Kadhafi, sans rien proposer au chaos qui s'installait. Six ans ont passé, et les choses n'ont pas vraiment évolué.

Au cours de la conférence de

presse organisée à la suite d'un huis clos de plusieurs heures autour du président du comité de haut niveau, Denis Sassou N'Guesso, les journalistes ont évoqué l'absence à ce sommet sur la Libye du maréchal Khalifa Haftar ou de ses représentants. Comment parvenir à une solution négociée dans ce pays si l'un des principaux acteurs de la crise n'est pas associé aux initiatives de paix ? La réponse du médiateur a été la suivante : « *Le maréchal Haftar fait partie de la solution ; ce qui est important, c'est cette vision partagée par les amis africains de la Libye et les Libyens eux-mêmes de sortir de ce conflit par le dialogue et la négociation* ».

On aurait pu, peut-être, poser aux membres du comité de haut niveau de l'UA réunis à Brazzaville, la question sur la part d'adhésion

des puissances impliquées dans la guerre libyenne au processus de paix en cours actuellement. Même si elles n'ont plus du tout fait preuve de la même détermination depuis la mise en miettes de la Libye, il est certain qu'elles observent attentivement comment les uns et les autres, à Addis-Abeba ou au-delà, s'activent autour du dossier. Ce n'est pas certainement pour saboter les initiatives, mais si elles sont pour que celles qui se mettent en route réussissent, il serait de bon aloi que ces puissances les accompagnent fortement.

Pour sa part, Brazzaville a montré au long de son histoire sa disponibilité à accompagner les volontés d'apaisement pour la sous-région d'Afrique centrale et pour l'Afrique tout entière. Elle ne semble pas failli sur ce point.

Gankama N'Siah

COMMUNIQUÉ

L'Etat en manifestant sa volonté de créer un ministère en charge de la Ville oeuvre pour l'amélioration du cadre de vie. C'est pourquoi le citoyen doit s'approprier cet objectif dans son milieu de travail et de vie, en optant pour des bonnes pratiques contre l'insalubrité, tel que le ramassage d'ordures devant chez soi, devant les commerces et les administrations.

La propreté est une réponse à la préservation de l'environnement mais aussi à la protection de la santé, deux éléments intimement liés.

Or, on constate aujourd'hui dans notre ville un état d'insalubrité inacceptable dû notamment aux dépôts sauvages d'ordures, à des tas d'immondices qui jonchent les voies publiques, émanant des résidents, des piétons, des automobilistes, de certains citoyens. Ces pratiques constituent à n'en point douter des atteintes au domaine public et sont contraires aux règles de santé publique.

Ces comportements constituent des fléaux néfastes sur notre environnement, notre santé, notre cadre de vie, notre économie et obèrent le tourisme dans notre pays, avec la résurgence des maladies dites « de la saleté », telles que le choléra, la fièvre jaune, la fièvre

typhoïde, le paludisme, etc. Cette insalubrité dans nos villes empêche le citoyen de flâner allègrement dans les artères de la ville sans subir des effluves malodorantes des poubelles à l'air libre et des eaux stagnantes..

Sur le plan économique, commercial et touristique, les marchés sont désertés par une partie de nos concitoyens à cause de la saleté, occasionnant un important manque à gagner pour les commerçants. Aussi, en tant que citoyen, il est de notre devoir d'instaurer la propreté comme règle d'hygiène dans nos habitations, nos administrations et dans tous les lieux publics.

Nous gagnerons tous à rendre nos villes propres, hygiéniques et débarrassées de toute saleté.

MINISTERE EN CHARGE DE LA VILLE



AVIS D'APPEL D'OFFRE

Dans sa vocation d'assurer la distribution et la commercialisation des produits pétroliers raffinés sur toute l'étendue du territoire national, la SNPC Distribution procède à la recherche d'un gérant libre pour une station service à Pointe-Noire dénommée «CASE DU PARTI».

Aussi, toute personne morale intéressée par la gestion d'une station service pour le compte de la SNPC Distribution est tenue de se rapprocher de la Direction Commerciale de la SNPC Distribution, pour le retrait des dossiers y afférant, à nos bureaux situés aux adresses suivantes:

Brazzaville : Immeuble SNPC Distribution, derrière la CFAO, M'Pila, Centre Ville.

Pointe-Noire: Immeuble SNPC, avenue Charles de Gaulle, Rond point Kassäi.

A titre d'information : le dossier de candidature est composé ainsi qu'il suit:

1. Une demande manuscrite adressée au Président Directeur Général / Directeur Commercial de la SNPC Distribution;
2. Un dossier juridique, administratif et fiscal complet: Ce dossier comprendra au minimum les éléments suivants:

Attestation de déclaration des activités et/ou carte de commerçant, statuts, extrait du registre du commerce et du crédit mobilier (RCCM), Numéro d'identification unique (NIU); certificat de moralité fiscale, Patente de l'année en cours et/ou toute autre certification éventuelle;

3. Un Curriculum vitae du Directeur Général 1 Administrateur;
4. Descriptif de la société (personnes morales);
5. Une capacité financière avérée;
6. Une preuve d'aptitude à gérer une activité commerciale.

Le dernier délais de dépôt des dossiers de candidature est fixé au 6 février 2017.

N.B. : Les candidats retenus sur la base de leur dossier, seront appelés pour passer un interview au cours duquel seront mises à leur dispositions les informations nécessaires relatives au fonds de roulement exigible et sur:

- Qualification et expérience du personnel d'encadrement;
- La connaissance dans le domaine QHSE;
- Formation du personnel.



28^e SOMMET DE L'UA

Les enjeux de la rencontre

Au cours de ces assises qui auront lieu du 30 au 31 janvier à Addis-Abeba, en Ethiopie, l'éventuelle réintégration du Maroc dans l'organisation continentale et l'élection du nouveau président de la commission, devant succéder à Nkosazana Dlamini-Zuma, domineront les débats.

Le Maroc, rappelons-le, avait quitté l'UA en 1984 pour protester contre l'admission de la République arabe sahraouie démocratique proclamée par le Front Polisario au Sahara occidental, un territoire que Rabat considère comme sien. Or, après trente-deux ans de la politique de la chaise vide, le roi Mohammed VI a officialisé, dimanche 17 juillet 2016, sa volonté que le royaume réintègre « sa place naturelle » au sein de l'institution panafricaine. C'est pour cela que depuis la fin de l'année dernière, le souverain chérifien mène une offensive diplomatique sur le continent pour convaincre du bien-fondé du retour du Maroc parmi les nations de l'UA.

Le Parlement marocain avait mis en place, le 20 janvier,

l'arsenal législatif nécessaire pour ratifier l'Acte constitutif de l'Union africaine. C'est dire que le sort marocain est désormais entre les mains des dirigeants de l'UA qui vo-

ces dissensions ne viennent se coupler aux divergences de vue sur la Cour pénale internationale et aux traditionnelles rivalités des blocs régionaux pour l'élection du

« L'Union africaine est de plus en plus importante, et le Maroc se rend compte qu'il est impossible de mettre en œuvre son agenda continental sans être membre de l'UA »,

teront à huis clos lors du sommet. Une majorité des deux tiers est requise, soit l'accord de 36 pays africains sur les 54 membres de l'UA.

Ce retour annoncé du Maroc n'est pas bien accueilli par quelques pays - et les observateurs redoutent que

nouveau président de l'exécutif continental.

Selon Liesl Louw-Vaudran, analyste pour l'Institute for Security Studies (ISS), « l'expansion économique sur le continent est importante pour le Maroc ». « L'Union africaine est de plus en

plus importante, et le Maroc se rend compte qu'il est impossible de mettre en œuvre son agenda continental sans être membre de l'UA », a-t-elle assuré. D'autre part, souligne-t-elle, la réintégration du Maroc pourrait être une aubaine pour l'UA, qui cherche à devenir financièrement indépendante après la mort de Mouammar Kadhafi, réputé généreux bienfaiteur. L'organisation panafricaine est actuellement financée à 70% par des donateurs étrangers, a indiqué l'analyste.

Si l'on sait que le président tchadien Idriss Déby Itno passera le flambeau de la présidence de l'organisation vraisemblablement à son homologue guinéen Alpha Condé, au niveau de la commission, il y aura aussi renouvellement. Pour l'heure, tous les regards sont tournés vers cinq candidats : la Botswanaise Pemoni Venson, la Kényane

Amina Mohamed, le Tchadien Moussa Faki Mahamat, l'Equato-Guinéen Agapito Mba Mokuy (tous ministres des Affaires étrangères) et le Sénégalais Abdoulaye Bathily, ancien représentant spécial du secrétaire général des Nations unies pour l'Afrique centrale. D'après certains diplomates de l'UA qui ont requis l'anonymat, les candidats kényan, sénégalais et tchadien ont une longueur d'avance, mais il revient aux chefs d'Etat de décider durant le sommet.

Le vainqueur parmi les cinq candidats prendra la tête d'une institution qui se dit prête à se réformer. Et le président rwandais Paul Kagame, qui avait été mandaté par les chefs d'Etat et de gouvernement africains pour la réforme institutionnelle de l'UA, doit présenter son travail à ses homologues.

Nestor N'Gampoula

CNSS

Le budget 2017 arrêté à 72,4 milliards de francs CFA

La Caisse nationale de sécurité sociale (CNSS) a adopté, le 26 janvier, à Brazzaville un budget de 72,4 milliards de francs CFA à l'issue des travaux du Conseil d'administration dirigé par son président, Christian Barros.

D'après le communiqué final lu par l'inspecteur général à la CNSS, le montant des recettes et des dépenses de l'année 2017 s'élève à 72,4 milliards de FCFA, budget en augmentation par rapport à celui de l'année 2016 arrêté à 70,4 milliards de francs CFA.

Outre le budget, Claude Miéré a indiqué que le conseil a adopté également six délibérations dont le plan d'action de la CNSS exercice 2017. Ce plan s'articule sur trois axes prioritaires : la poursuite de la dynamisation du recouvrement des cotisations sociales ; la promotion de la santé et de la sécurité au travail et l'optimisation de la gestion.

Quelques délibérations ont porté sur le rapport de gestion exercice 2015 ; l'adoption du procès-verbal de la session bilanciale du 29 décembre 2015 ; le rapport d'activité 2016 du directeur général de la CNSS, Evariste Ondongo et bien d'autres.

Rappelant la tenue de deux sessions ordinaires dont l'une



Christian Barros (DR)



Les participants (DR)

bilancielle et l'autre budgétaire, Claude Miéré a énuméré les quatorze points inscrits à l'ordre du jour de ces sessions. La session budgétaire a porté sur l'examen et l'adoption du budget exercice 2017 ; l'examen et adoption du plan d'action 2017 ; l'examen et adoption du procès-verbal de la session budgétaire du 29 décembre 2015, examen du rapport d'activité 2016 ; le compte rendu de la session de la commission de recours gracieux du 13 et 27 mai 2016 et les divers.

D'après lui, la commission de

recours gracieux avait examiné en 2016, 334 requêtes. À l'issue des travaux, 271 requêtes ont été rejetées ; 22 requêtes mises

branche de gestion, poursuit-il, se présentent de la manière suivante : les prestations familiales : 25,8 milliards de francs

bien d'autres.

À cet effet, le conseil a relevé les bonnes performances atteintes par la direction générale

en instance et 41 requêtes déclarées recevables. « Les requêtes recevables seront transmises auprès des services compétents afin qu'il soit procédé à la révision des droits », a-t-il déclaré.

En ce qui concerne la session bilanciale, l'inspecteur général a souligné que les points inscrits à l'ordre du jour ont porté sur l'examen du rapport de gestion exercice 2015 ; examen et adoption des états financiers arrêtés au 31 décembre 2015 ; etc.

Les résultats obtenus par

CFA ; les accidents de travail et maladies professionnelles 4,2 milliards ; pensions de vieillesse, d'invalidité et de décès -26,9 milliards de francs CFA.

Prenant acte du rapport d'activité 2016 du directeur général, le conseil a indiqué que cette direction a exécuté les activités prévues dans le cadre de son plan annuel. Parmi celles-ci, on note l'achèvement des travaux de construction de l'agence de Talangai et sa mise en exploitation ; la poursuite des travaux de réhabilitation de la direction départementale de la Sangha et

notamment dans le domaine du recouvrement des cotisations sociales. Il a, par ailleurs, exhorté cette direction à poursuivre dans ce même élan.

Le président du conseil d'administration de la CNSS, Christian Barros, a indiqué dans son mot de clôture que le problème du règlement des arriérés des pensions accumulées au cours des périodes antérieures se pose toujours avec acuité et l'apurement de la dette sociale des entreprises d'Etat et de l'Etat employeur n'a toujours pas trouvé un début d'exécution.

Lydie Gisèle Oko

CRISE LIBYENNE

Le Comité de haut niveau lance un appel à la réconciliation nationale

La 2^e réunion du Comité de haut niveau de l'Union africaine sur la Libye tenue à Brazzaville le 27 janvier, a demandé « à toutes les parties prenantes libyennes de participer pleinement au processus politique et aux différents efforts de réconciliation nationale » afin de chasser les démons de la division et d'enterrer définitivement la hache de guerre qui déchire leur pays.

Convoquée par le chef de l'Etat congolais, Denis Sassou N'Guesso, en sa qualité de président du Comité de haut niveau, avant le sommet des chefs d'Etat de l'UA qui s'ouvrira le 30 janvier à Addis-Abeba, en Ethiopie, la rencontre de Brazzaville a pris des mesures qui s'imposent en vue de ramener la paix en Libye.

Dans un communiqué final, le comité a approuvé une feuille de route sur la crise libyenne et « réitéré son appel à la convocation, sous les auspices de l'UA d'une réunion de réconciliation nationale inclusive ». Pour ce faire, il a souligné la nécessité pour le peuple libyen de préserver l'unité nationale et de promouvoir le dialogue inclusif et la recherche du consensus sans discrimination entre toutes les parties libyennes. Ce qui faciliterait la recherche des solutions aux problèmes fondamentaux qui continuent d'entraver une résolution globale et durable de la crise, dans le



Photo de famille des participants à la 2^e réunion du Comité de haut niveau (DR)

cadre général de l'accord politique libyen du 17 décembre 2015, qui ne fait toujours pas l'unanimité parmi les protagonistes

Le Comité a souligné que « seule une solution politique négociée pouvait garantir une paix durable dans le pays et qu'il était urgent de coordonner tous les efforts régionaux et internationaux à cette fin ». « Il a appelé à la cessation de toutes les interventions extérieures de la Libye qui ont alimenté le conflit, empêché le dialogue politique et sapé le processus de paix dans le pays », ajoute le communiqué.

Estimant que son élargissement favorisera le processus politique et le règlement pacifique de la crise en Libye, le comité a proposé d'élargir sa composition aux pays voisins de la Libye en tant que membres à part entière. Il a salué les efforts dé-

ployés par la Troïka, à savoir l'UA, les Nations unies et la Ligue des Etats arabes en vue de trouver une solution à cette crise. Les participants ont souligné la nécessité de coordonner et de rationaliser ces efforts.

Le dialogue entre toutes les parties libyennes est primordial

Le Comité a, par ailleurs, demandé au Conseil présidentiel et à la Chambre des représentants de « promouvoir une approche globale visant à dépasser les blocages institutionnels » y compris la composition du conseil présidentiel, la formation d'un gouvernement consensuel représentatif, l'établissement d'une armée unifiée et, essentiellement, l'amendement consensuel de l'Accord politique libyen, en cas de besoin. Il a encouragé la lutte contre les groupes armés (mercenaires et autres criminels)

dans le pays « jusqu'à leur éradication complète ».

Répondant aux questions des journalistes lors d'une conférence de presse conjointe à l'issue des travaux, le président Denis Sassou N'Guesso, ses homologues nigérien, mauritanien et tchadien, respectivement Mahamadou Issoufou, Mohamed Ould Abdel Aziz et Idriss Déby Itno, président en exercice de l'UA, ainsi que le commissaire à la paix et à la sécurité de l'UA, Smail Chergui, et le Premier ministre libyen, ont réaffirmé leur volonté de promouvoir la réconciliation et une solution politique à la crise libyenne. Le chef de l'Etat congolais a souligné que l'Afrique a déjà relevé plusieurs défis et le fera pour la crise libyenne. « La solution à la crise libyenne dépend, avant tout, des Libyens eux-mêmes (...), elle ne peut être que politique, nous le savons », a

déclaré le président Denis Sassou N'Guesso à l'ouverture des travaux. « En cela, le dialogue entre toutes les parties libyennes est primordial. En dépit des divergences, c'est le seul moyen d'avancer dans la transition », a-t-il espéré.

S'agissant du Maréchal Kalifa Haftar, hostile à l'action du gouvernement d'union nationale, le président du comité de Haut niveau sur la Libye a indiqué que ce dernier sera associé à la recherche d'une solution pacifique. « Il n'y a pas de solution militaire à la crise libyenne, donc toutes les parties, y compris le Maréchal Haftar doivent concourir à la recherche de la solution à cette crise », a-t-il précisé.

Le commissaire à la paix et à la sécurité de l'UA a, quant à lui, assuré que la « feuille de route déterminera la suite qu'il faudra donner à la résolution de cette pierre d'achoppement ». « Je fonde l'espoir que cette feuille de route sera mise en œuvre très rapidement car le peuple libyen n'a que trop souffert, et ceux des pays voisins également du chaos politique, sécuritaire, économique et humanitaire » dans ce pays, a déclaré le président nigérien, Mahamadou Issoufou. Bref, tous les intervenants ont prôné le dialogue comme voie de résolution de la crise libyenne.

Nestor N'Gampoula

COMMUNIQUE DE LA DEUXIÈME RÉUNION DU COMITÉ DE HAUT NIVEAU DE L'UA SUR LA LIBYE BRAZZAVILLE, RÉPUBLIQUE DU CONGO

BRAZZAVILLE, 27 JANVIER 2017

1-Le Comité de haut niveau de l'UA sur la Libye, sous la présidence de S.E. Denis Sassou N'Guesso, Président de la République du Congo, a tenu sa deuxième réunion, à Brazzaville, le 27 janvier 2017, au niveau des chefs d'États et de gouvernements. Il convient de rappeler qu'à sa première réunion tenue à Addis-Abeba le 8 novembre 2016, le Comité de Haut niveau a réaffirmé sa volonté de reprendre l'initiative sur la crise libyenne et a décidé de structurer son Bureau et ses activités et d'en faire rapport au prochain Sommet de l'Union, y compris une feuille de route sur ses activités.

2-La cérémonie d'ouverture a été marquée par les allocutions prononcées, tour à tour, par l'Ambassadeur Smail Chergui, Commissaire pour la paix et la sécurité de l'Union Africaine, S.E.M. Idriss Déby Itno, Président de la République du Tchad, Président de l'Union africaine et S.E.M. Denis Sassou N'guesso Président de la République du Congo, Président du Comité de haut niveau de l'Union africaine sur la Libye. Au cours des travaux qui se sont poursuivis à huis clos, la situation générale de la Libye a été présentée par Le Haut Représentant de l'UA pour la Libye, l'ancien Président de la Tanzanie Jakaya Kikwete, accompagnée d'une feuille de route pour les activités du Comité de haut niveau, M. Fayez Mustafa Al-Sarraj, Président du Conseil Présidentiel et Premier Ministre du Gouvernement de l'Union Nationale, et l'Ambassadeur Martin Kobler, Représentant Spécial du Secrétaire général de l'ONU pour la Libye ont également présenté un exposé sur la situation en Libye.

3-Ont participé au Sommet: S.E. Mahamadou Issoufou, Président de la République du Niger, S.E. Mohamed Ould Abdel Aziz, Président de la République islamique de Mauritanie, Mme Maïte NKOANA-MASHABANE, Ministre des Relations Internationales et de la Coopération de la République d'Afrique du Sud. Etaient également présents les représentants des pays voisins de la Libye, à savoir S.E. Hassabo Mohamed Abdel Rahman, Vice-Président de la République du Soudan, S.E. ABDEL-MALEK SELLAL, Premier Ministre de la République

Algérienne Démocratique et Populaire, M. Radhouane AYARA, Secrétaire d'État chargé de l'Immigration et des Tunisiens à l'Etranger auprès du Ministre des Affaires Etrangères de la République tunisienne, M. Hamdi Sonad LOZA, Vice-Ministre des Affaires Etrangères de la République Arabe d'Égypte, M. James William Leuben Kinobe Ambassadeur de l'Uganda auprès de la République du Congo S.E. Fayez Al-Serraj, Président du Conseil Présidentiel du Gouvernement d'Union Nationale, a représenté la Libye. L'Organisation des Nations Unies était représentée par l'Ambassadeur Martin Kobler, Représentant Spécial du Secrétaire Général de l'ONU pour la Libye, Amb. Slaheddine Jammali, Envoyé spécial pour la Libye, représentait la Ligue des Etats Arabes.

4-Le Comité de Haut niveau a pris note des déclarations et informations présentées et a réitéré sa préoccupation vis-à-vis de la situation politique, humanitaire et de sécurité actuelle dans le pays. Il a apporté son soutien et exprimé sa solidarité au peuple libyen face à cette situation et réitéré son attachement à la sécurité, à la stabilité, à l'unité et à l'intégrité territoriale de la Libye.

5-Le Comité de Haut Niveau a réaffirmé son soutien au Conseil présidentiel du gouvernement d'Union nationale, à la Chambre des Représentants et au Haut Conseil d'Etat et a exhorté toutes les parties prenantes à surmonter dans les meilleurs délais l'impasse politique dans le pays. À cet égard, le Comité de Haut Niveau a notamment demandé au Conseil Présidentiel et à la Chambre des Représentants de promouvoir une approche globale visant à dépasser les blocages institutionnels y compris la composition du Conseil Présidentiel, la formation d'un gouvernement consensuel représentatif, l'établissement d'une armée unifiée et, essentiellement, l'amendement consensuel de l'Accord Politique Libyen, en cas de besoin.

6-Le Comité de haut niveau a félicité le Conseil présidentiel du GNA et tous ceux qui ont contribué à l'élimination des groupes terroristes de l'État islamique de Syrte. Il s'est également félicité des succès repor-

tés à Benghazi et dans d'autres localités de la Libye. Il a réaffirmé la nécessité de poursuivre la lutte contre les terroristes et les groupes armés (mercenaires et autres criminels) dans le pays jusqu'à leur éradication complète. Le Comité a, à cet égard, rassuré le Conseil présidentiel de la GNA de la détermination de l'UA à intensifier ses efforts et à coordonner le soutien nécessaire à la réussite de cette entreprise. A cette fin, il souligne la nécessité de préserver l'unité nationale et de promouvoir le dialogue inclusif et la recherche du consensus sans discrimination entre toutes les parties libyennes.

7-Le Comité de haut niveau a également souligné que seule une solution politique négociée pouvait garantir une paix durable dans le pays et qu'il était urgent de coordonner tous les efforts régionaux et internationaux à cette fin.

Il a rappelé qu'il ne saurait y avoir de solution militaire à cette crise. Il a appelé à la cessation de toutes les interventions extérieures dans les affaires intérieures de la Libye qui ont alimenté le conflit, empêché le dialogue politique et sapé le processus de paix dans le pays.

8-Le Comité de haut niveau a salué les efforts déployés par la Troïka, à savoir l'Union africaine, l'Organisation des Nations Unies et la Ligue des États arabes, et a souligné la nécessité de coordonner et de rationaliser leurs efforts. En outre, le Comité propose d'élargir sa composition aux pays voisins de la Libye en tant que membres à part entière. Le Comité estime que son élargissement favorisera le processus politique et le règlement pacifique de la crise en Libye.

9-Le Comité de haut niveau a demandé à toutes les parties prenantes libyennes de participer pleinement au processus politique et aux différents efforts de réconciliation nationale. Il les a encouragés à s'engager dans un dialogue constructif afin de créer un consensus sur les solutions aux problèmes fondamentaux qui continuent d'entraver une résolution globale et durable de la crise, dans le cadre général de l'accord politique libyen.

10-Le Comité de haut niveau a salué les efforts du Haut Représentant de l'UA pour la Libye, l'ancien Président Jakaya Kikwete, et a approuvé la Feuille de route qu'il a proposée, ainsi que le programme de travail du Comité. Il a réitéré son appel à la convocation, sous les auspices de l'UA, d'une réunion de réconciliation nationale inclusive.

11-Le Comité de Haut Niveau s'est félicité de la participation des pays voisins de la Libye à cette réunion et s'est réjoui de leurs efforts concertés et inlassables et leur implication continue à la recherche de la paix, de la sécurité et de la réconciliation, notamment dans le cadre du mécanisme réunissant les voisins de la Libye. Il s'est, également, félicité des conclusions de la 10^{ème} réunion ministérielle du mécanisme des États voisins qui s'est tenue au Caire le 21 janvier 2017. Il a en outre félicité l'Organisation des Nations Unies, la Ligue des États arabes, ainsi que l'Union européenne et les autres partenaires pour leurs efforts visant à mettre fin aux hostilités et à instaurer une paix durable en Libye.

12-Le Comité de haut niveau a exprimé sa sincère gratitude à la Commission de l'Union africaine et à son Haut Représentant pour la Libye, l'ancien Président Jakaya Kikwete de la Tanzanie, pour leur dévouement et leur engagement continu envers les parties prenantes libyennes et internationales et les a encouragés à poursuivre ces efforts.

13-Le Comité de haut niveau a approuvé le programme des activités relatives à la mise en œuvre de la Feuille de route et a encouragé ses ministres respectifs à assurer le suivi du calendrier indicatif.

14-Le Comité de Haut Niveau a exprimé sa gratitude à Son Excellence le Président Denis Sassou N'Guesso, au Gouvernement et au peuple congolais pour la qualité de l'accueil réservé à l'ensemble des délégations et les excellentes conditions de travail qui ont permis le succès de cette session. Il s'agit là d'une marque d'amitié et de panafricanisme pour atteindre le noble objectif qui devait permettre au peuple libyen de retrouver la paix, la sécurité, la concorde et le développement.

CHRONIQUE

La Nuit de la Sape à Bloizzaville

Que ce soit en Hollande pour vanter une bière, au Japon pour décrire un phénomène social, ou partout ailleurs dans le monde, la Sape avec pour définition de circonstance, la Société des ambassadeurs et des personnes élégantes, institutionnalisée principalement par des natifs des deux rives du fleuve Congo continue de défrayer la chronique, nous prendrons pour preuve, la nuit de la sape à Bloizzaville qui s'est préparée fiévreusement pour se tenir le 28 janvier.

Dans la ville de Blois en France, plus précisément dans la région Centre Val de Loire, La Halle aux grains, a organisé samedi dernier, cet événement festif, populaire, artistique et extravagant dans le but selon les organisateurs de « célé-

brer la SAPE sous toutes ses coutures ». La Halle aux grains, scène nationale existe depuis 1993 et fait partie du réseau des soixante et onze scènes nationales labellisées, financées par le ministère de la Culture et de la Communication, qui se sont fixées plusieurs missions, parmi lesquelles, celle de soutenir la création artistique.

Programme alléchant s'il en est, la ville de Blois en une seule nuit a déroulé, une création chorégraphique, la projection cinématographique du film Swagger, une conférence et la Nuit de la Sape accessible au grand public qui fût affublée d'un grand bal, défilé, accueil photo-call et Tapis rouge.

Il faut retenir que cette soirée a été le point culminant d'une série d'initiatives entamées depuis plus d'un an par la

Halle aux grains, qui auront permis de créer des passerelles entre les habitants de Blois et, avec des artistes et des sapeurs réputés authentiques.

La Sape, désormais ancrée dans le conscient collectif, symbolise bien désormais ce phénomène vestimentaire populaire et culturel très prisé au Congo et répandu dans les grandes villes d'Europe.

Ses adeptes s'habillent chez les grands couturiers et ne lésinent pas sur l'extravagance notamment dans l'harmonie des tons et couleurs.

Fait social avéré, ce sont tous les membres d'une société qui se sentent concernés à la seule évocation du mot Sape qui est également censé révéler quelque chose sur chacune de leur personnalité.

La Halle aux grains s'est proposée à travers cet événement de créer une plateforme commune avec les habitants de Blois et des environs sur laquelle seront construits des projets artistiques issus de pratiques culturelles multiples.

D'où cette invitation à pratiquer l'élégance, à nous montrer et à cultiver notre style ! Osons l'extravagance à sw'HAGger (swagger) qui signifie selon Shakespeare : parader, faire le fier, marcher avec style ...)

Un temps fort nous dit-on qui aura fait le plaisir et la joie des femmes et hommes de goût et de raffinement!

Emplacement La Halle aux grains
2 place Jean Jaurès 41000 Blois France
Site : www.halleauxgrains.com/sape

Ferréol Gassackys

MINISTÈRE DU TOURISME
ET DES LOISIRS

CABINET

Dans la perspective des festivités marquant le 56^e anniversaire de l'accession de notre pays à l'indépendance, couplée à la politique de la municipalisation accélérée dans le département de la Bouenza à Madingou, le Ministère du Tourisme et des Loisirs prie tous les promoteurs, et propriétaires des établissements du Tourisme et des Loisirs désirant y participer au mois de juillet et août 2017 de se rapprocher de la Direction générale des Loisirs située au 11^e étage de la tour Nabemba, ou de la Direction générale du Tourisme et de l'hôtellerie sise camp Clairon à côté de l'ANAC, ou encore des directions

REPUBLIQUE DU CONGO
Unité* Travail* Progrès

ANNONCE

départementales du Tourisme et des Loisirs à la Préfecture de la Bouenza à Madingou pour plus de renseignements. ·

Ensemble, contribuons à l'embellissement de la fête de l'indépendance à Madingou, Capitale du Congo pour la circonstance.

Fait à Brazzaville, le 30 JAN 2018

Le Directeur de Cabinet.



AVIS DE RECRUTEMENT

L'hôtel GHS La Coupole Brazzaville a le plaisir de vous annoncer qu'il est à la recherche d'un comptable ainsi que d'un directeur comptable avec 3 ans et 8 ans d'expérience au minimum.

Les personnes intéressées sont priées de déposer leur curriculum Vitae à la réception du GHS hôtel, Boulevard Denis SASSOU NGUESSO, Rond-point La Coupole.

Alain HANI
Directeur de L'Hôtel



Dernières inscriptions en Masters avant démarrage des cours le 06 février – Diplômes européens. ESCIC, une école de la Chambre de Commerce de Pointe-Noire et de la Chambre de Commerce de Paris délocalise :

Master MBA - Master en QHSE – Master en Contrôle de Gestion – Master en Management des Entreprises et 3^e année du Bachelor en gestion des entreprises en cours du soir.

Site : Immeuble PBG au Centre-Ville, à 100 m de la Radio Pointe – Noire.

Tel : 06 6388587 ; 04 43 14827 - escicinfo2013@gmail.com ; www.escic-cg.com

COMMUNIQUE DE PRESSE



Le 9 décembre dernier, la société de Téléphonie Mobile MTN Congo, leader en innovation, vous annonçait le lancement de la 4G Turbo sur son réseau.

La 4G Turbo est destinée aux abonnés désireux de plus de vitesse et de plus volumes pour leur travail, leur divertissement ou encore la communication multimédia avec les réseaux sociaux auxquels ils appartiennent. Il s'agit des Gamers, des abonnés de web TV ou de streaming, des abonnés de cloud et des fans de téléchargement de films et musiques.

Après la période de test concluant, MTN Congo invite l'ensemble de ses abonnés, désireux de bénéficier des avantages de la 4G Turbo, à se rendre dans ses agences de Brazzaville et Pointe-Noire, munit d'un téléphone compatible, pour procéder gratuitement au changement de leur SIM 2G/3G en SIM 4G, configurer le téléphone et à commencer à utiliser les services internet avec la plus grande vitesse offerte sur le marché actuel (20 fois que les autres) à partir du 16 janvier 2017.

Bien que disponible qu'à Brazzaville et Pointe-Noire pour le moment, MTN Congo prévoit d'étendre sa couverture 4G au courant de l'année 2017 dans d'autres villes principales. Par ailleurs, toujours dans l'optique d'améliorer l'expérience de ses clients en matière de service internet, MTN Congo est heureuse d'informer la communauté nationale de l'extension de la couverture de son réseau 3G à trente-sept (37) nouvelles localités dont Mouyondzi, Pokola, Loudima, Mengo, Makola, etc... pour ne citer que ceux-là. Afin de permettre à ses abonnés de vivre une meilleure expérience et de profiter des avantages qu'offre le meilleur réseau de service internet en fonction de leurs centres d'intérêts, MTN Congo propose des forfaits allant jusqu'à 300 GB.

Une fois de plus, MTN Congo vous souhaite ses meilleurs vœux pour l'année 2017 !

A PROPOS DE MTN CONGO

MTN CONGO est une entreprise de téléphonie Mobile née du rachat le 9 décembre 2005 de LIBERTIS Telecom qui avait déjà 6 années d'existence au Congo. Le Capital social est passé en 7 années de 10 Millions à 11 Milliards de FCFA. Aujourd'hui, ses actions sont entièrement détenues par le Groupe MTN International. L'investissement de MTN au Congo est passé de 26 Milliards en 2005 à plus de 50 milliards en 2008 ; investissement en grande partie concentré dans le renforcement de la qualité et l'acquisition de nouveaux sites en République du Congo. MTN Congo est présente dans plus de 300 localités et villages du Congo Brazzaville. Le taux de couverture actuel est de plus 80% de la population congolaise. MTN Congo compte à ce jour plus de 1 million d'abonnés avec près de 300 emplois directs et plus de 10 000 emplois indirects. Pour plus d'informations, visitez : www.mtncongo.net.

CARRIÈRE MUSICALE

Michel Boyibanda de A à Z

Il aurait pu devenir ingénieur, comme bien de ses compatriotes fréquentant l'école agronome de Mouindi, à Dolisie, dans le Niari, dans les années 1950. Mais il a choisi la musique, poussé sans doute par le mystère du destin qui veille en chacun de nous. Michel Boyibanda a forgé sa longue carrière aux travers de rencontres inattendues, voyageant entre Brazzaville, Pointe-Noire, Kinshasa et Paris. À 74 ans, aujourd'hui, s'il porte son âge, « Vieux Bobo », expression française parfaite, garde en mémoire le moindre détail de l'itinéraire qui en a fait l'un des grands noms de la rumba congolaise éternelle. Entretien.

Dans notre modeste lieu de causerie où il vient de prendre place, nous lui balançons «Sélenga», l'un de ses grands succès avec «les Trois frères», le groupe qu'il a monté avec Loko Massengo et Youlou Mabiala, en 1978, à Brazzaville, de retour de Kinshasa. Il s'écrie, fredonne quelques airs, joyeux et à la fois perplexe : il n'a plus ce titre dans son évanescence discothèque ! « Pourriez-vous, peut-être, me le copier sur un CD ou une clé USB ? ». Ce que nous lui promettons.

Michel Boyibanda est né le 22 février 1943, à Makouango, une petite localité du district de Pikounda dans la Sangha, au nord-Congo. Son père, Gabriel Boyibanda fonde une famille d'une demi-douzaine de gosses avec deux femmes dont Simone Ewè-Ekoué, la mère de Michel et sa sœur cadette. A l'école primaire, Michel Boyibanda, tel un petit doué est par une ou deux fois reclassé au cours supérieur au point de se résoudre à voir son âge « augmenté » pour répondre à la norme scolaire qui voudrait qu'à une certaine classe corresponde un certain âge. Surtout lorsque cela concerne un enfant moins âgé. Il est désormais mentionné comme né en 1940. Il fréquente ensuite à Mouindi, dans le Niari. Il chante souvent. Pendant ce temps, Franklin Boukaka, artiste-musicien émérite, a des habitudes à Dolisie et s'y produit à intervalles réguliers. Les deux hommes font connaissance en 1958, et tout se précipite pour Michel Boyibanda. :

« Franklin Boukaka me demande de l'accompagner à Pointe-Noire, puis au Cabinda où nous restons trois mois. Nous-nous retrouvons ensuite à son initiative à Kinshasa. C'est sur place que j'écoute un communiqué sur la chaîne radio de l'AEF émettant à Brazzaville, appelant sept jeunes congolais à

remplir des formalités administratives pour un voyage d'études en agronomie à Marseille en France. Ma grand-mère fait le voyage de Brazzaville à Kinshasa pour me chercher. Je décline de rentrer, car nous venions d'arriver et les perspectives semblaient bonnes pour Franklin et moi ». Sans doute, puisqu'ils créent alors l'orchestre Negro Band, le 11 novembre 1958. « Je n'aime pas me rappeler cet épisode de ma vie ».

Michel Boyibanda a de la considération pour Célestin Nkouka Célios, Edo Nganga, Delalune, Jean Serge Essous. Des aînés, qui assure-t-il, lui ont montré le chemin, l'ont bien accueilli invariablement à Kinshasa et à Brazzaville, lui ont prodigué de sages conseils. Il rappelle que c'est en souvenir de l'orchestre Negro Jazz fondé par ces derniers qu'il donna au sien et Franklin Boukaka le nom de Negro

En 1963, Jean Serge Essous parraine l'entrée de Boyibanda dans les Bantous de la capitale. Il n'y reste pas longtemps, mais se fait remarquer grâce à sa chanson « Masuwa Enani », un hymne à la gloire des habitants des deux rives du fleuve Congo. : « Je traverse le fleuve pour Kinshasa avec Pamélo qui est proche de Tabu Ley Rochereau, qui a promis de nous prendre dans l'African Fiesta. Je ne trouve pas satisfaction auprès de ce dernier qui a des préférences pour le seul Pamélo. Je suis sur le point de regagner Brazzaville quand, au Beach, je rencontre Mujos. Alors musicien des Bantous de la capitale, sur le chemin de retour à Brazzaville, il est en compagnie de Franco Luambo Makiadi venu lui dire au revoir. C'est là que ce dernier me prend avec lui sur le conseil de Mujos ». Pendant cette période, nous

«...Au cours d'une répétition, contre l'avis de Vicky Longomba, qui doute de mes qualités d'interprète, Kwami m'accorde de chanter en public. Nous sommes le 18 avril 1964. Je répète « Masuwa Enani »

Band. Il reste dans ce groupe de 1958 à 1963, avant de le quitter pour des problèmes de management. Lui voulait faire venir un bon guitariste, de la taille de Papa Noël, virtuose en la matière, ses amis y étaient opposés. Il se souvient de sa chanson « Kourand tata wa biso » dans Negro Band et raconte :

« Papa Kourand était un fan de Negro Band comparé au président Fulbert Youlou qui lui aimait les Bantous de la capitale, orchestre créé en 1959. Mais Papa Kourand a tout entrepris pour nous faire aimer du président Youlou, et tous les lundis soir, Negro Band jouait chez le président Fulbert Youlou à Madibou. Il s'entourait de son épouse, Jeanne, et de sa mère ».

répète le musicien, « Nkouka Célestin, Edo Nganga, Delalune ont pris en main la gestion de l'Ok Jazz. Au cours d'une répétition, contre l'avis de Vicky Longomba, qui doute de mes qualités d'interprète, Kwami m'accorde de chanter en public. Nous sommes le 18 avril 1964. Je répète « Masuwa Enani ». C'est un succès. Quelques jours après, je signe un contrat en bonne et due forme avec l'Ok Jazz. Pour six longues années ».

Michel Boyibanda raconte ensuite l'épopée des « Trois frères » : quelques déceptions à Kinshasa le dissuadent alors de rentrer au pays en 1977. Rencontre fortuite avec le président Marien Ngouabi qui fait des courses avec son épouse, Céline Ngouabi



Michel Boyibanda (Adiac)

en ville. Le couple lui rend hommage de ce qu'il défend bien les couleurs du Congo à Kinshasa. Puis avec Pierre Nze, chez qui, une fois de plus le président Ngouabi vient les trouver. Promesse d'achat d'instruments musicaux ; passage à vide après les événements du 18 mars. Il est enfin relancé en 1978 par le président Joachim Yhombi Opango. Lui, Loko Massengo et Gilbert Youlou Mabiala qui se fait prier au départ, font le voyage de Paris pour s'acheter leurs instruments. Les Trois frères sont nés, avec en prime, malgré ses caprices, semble-t-il légendaires, un Youlou Mabiala, auteur compositeur plus qu'inspiré avait apporté dans ses valises des chansons de rêve dont « Kumbé-Kumbé », « Ma vie la vie », ou encore « Saley ». Le succès est à son comble. Malgré un répertoire fourni, les « Trois frères » ne vivent que huit mois. Evidemment ce patrimoine déborde largement le temps de vie de l'orchestre. Youlou Mabiala a d'autres occupations, il fait Kinshasa et Brazzaville, enregistre en solo où avec l'Ok Jazz. Youlou l'avait auparavant intégré grâce justement à Michel Boyibanda qui se souvient du voyage de ce dernier à Kinshasa, des réticences des meneurs de l'orchestre, Vicky Longomba et consorts, pour qui Youlou est un chanteur amateur qui ne pourrait tenir un poste dans la rutilante famille Ok

Jazz. Il avait néanmoins fini par y faire partie, non sans montrer combien il ne voulait jamais être « emboité ». Il partait et revenait. Sa première chanson dans Ok Jazz, rappelle Boyibanda, est « Obimi Mbwe ».

Quand les « Trois Frères » disparaissent, Michel Boyibanda et Loko Massengo poursuivent l'aventure sous le label Rumbayas. Pas pour très longtemps. Michel mène une carrière solo à la tête d'Ebuka Système, retrouve des années plus tard Max Massengo pour se relancer à nouveau. Cela ne prend plus du tout, mais les artistes sont incroyables. On ne peut pas, en effet, écrire une chronique de la rumba congolaise sans citer « Vieux Bobo » et son riche répertoire : « Bolingo na kozonga ou Miso na nzela », « Nzete esolola na moto te, Ata na Yebi, Diallo, Nana, Selenga, Masuwa Enani, Essous ayambi ngai, Mbinzo, etc. », sont autant de belles œuvres qui couronnent son immense carrière.

Mais « Vieux Bobo » ne se porte pas très bien du tout et le déclare : « Il faut que l'on m'aide à me soigner », implore-t-il dans un français, nous l'avons dit au début, impeccable ! Et nous lui avons souhaité, avec sa femme et ses enfants, les meilleurs vœux pour 2017. Après avoir partagé avec lui un verre de jus.

**Gankama N'Siah
et Valentin Oko**



APPEL D'OFFRES – MARCHÉ PRIVÉ

MAITRISE D'ŒUVRE POUR EXTENSION ET RESTRUCTURATION DU LYCEE FRANÇAIS – BRAZZAVILLE

Identification de l'organisme qui passe le marché: Association des parents d'Elèves de l'Ecole Saint Exupéry APEESE, Avenue de l'OUA BP 31, 99999 Brazzaville

Objet du marché : Maîtrise d'oeuvre pour l'extension et la restructuration du lycée français Saint Exupéry Brazzaville Congo ; la maîtrise d'Ouvrage sera assurée par l'association des Parents d'élèves, gestionnaire de l'établissement et représenté par son Président.

La présente consultation est un concours de concepteurs «sur esquisse +» pour attribuer la maîtrise d'oeuvre pour la requalification du site d'implantation du Lycée français de Brazzaville. En effet, cet établissement en gestion associative, convention avec l'AEFE, doit repenser ses installations immobilières en raison de l'extension possible de son assiette foncière, de l'obsolescence relative d'une partie importante de son patrimoine et de son niveau de saturation.

Cette intervention est une opportunité pour traiter les questions d'accès, de sécurisation et de fonctionnement interne, de créer de nouveaux locaux et rénover une partie de son patrimoine existant.

D'une manière générale, l'attention des équipes est attirée sur l'absolue nécessité de «continuité de service de l'établissement» qui ne peut souffrir d'aucune interruption de fonctionnement et réclame donc un phasage précis et une identification des «secteurs de chantiers successifs». L'enveloppe financière affectée aux travaux de requalification extension est de l'ordre de 4 000 000 euros, soit 2 624 000 000 FCFA.

Durée du marché : minimum 36 mois, maximum 48 mois
Nombre et consistance des lots : L'attributaire se verra attribuer les missions suivantes : mission de base complète de maîtrise d'oeuvre (format MOP). En option, il sera demandé de chiffrer les missions d'EXE et d'OPC, pouvant éventuellement être assuré par l'équipe de maîtrise d'oeuvre.

Procédure de passation : Marché privé après concours de maîtrise d'oeuvre.

Le marché sera attribué à un groupement de prestataires. Le soumissionnaire ou l'un des

membres au moins du groupement devra être implanté au Congo.

La forme souhaitée est un groupement solidaire. Si le groupement attributaire du marché est d'une forme différente, il pourra se voir contraint d'assurer sa transformation pour se conformer au souhait du Maître d'Ouvrage.

En cas de co-traitance, le mandataire du groupement devra être désigné explicitement. Le mandataire sera obligatoirement un architecte susceptible d'exercer au Congo.

Les architectes, qu'ils soient mandataire ou non, ne pourront appartenir qu'à un seul groupement candidat. Il est précisé que les autres membres pourront quant à eux répondre dans le cadre de groupements différents. Dans l'éventualité où un architecte répondrait à plusieurs groupements, les dossiers de candidatures seront déclarés non conformes et entraîneront le rejet dans candidatures. Les candidats devront justifier des compétences suivantes :

- architecture (localement et pour des équipements scolaires français)
- ingénierie structure, fluides CVC, courants fort et faible, études thermiques.
- économie de la construction

Les équipes devront fournir des références d'opérations de taille et de complexité comparables, en cours ou réalisées depuis au maximum 5 ans. Dossier de candidature : Le dossier de candidature sera constitué de deux sous-dossiers : 1/ Dossier administratif :

- Lettre de candidature (imprimé DC 1) précisant notamment les membres du groupement et la forme d'association ; il est précisé que chaque membre du groupement doit fournir les pièces administratives, sous peine de rejet du groupement,
- Déclaration du candidat devant être dûment remplie, datée et signée, pour chaque candidat et chaque membre du groupement et accompagnée des documents et justifications qui y sont demandés,
- Justificatif attestant des pouvoirs de la (ou des) personne(s) habilitée(s) pour engager le candidat,
- Justificatif attestant des pouvoirs données au

mandataire du groupement par les co-traitants.

2 / Dossier technique :

Le sous-dossier technique dûment établi devra comporter les pièces suivantes :

- Une note méthodologique d'une page exprimant la prise en compte du site de l'opération et le projet exposé dans la synthèse du programme.

- La fiche dite «affichette» de candidature de l'équipe de concepteurs référencée également sur le site internet du lycée ; affichette au format A2 recto (2 formats A3) permettant d'exprimer les références du mandataire et des autres architectes (image et fiche technique sommaire) ainsi que les conditions de partage des tâches au sein de l'équipe. L'absence de transmission de cette affichette pourra être un motif de rejet de la candidature,

- Pour le (ou les) architecte(s), 3 fiches de références détaillées (format A4 recto) ; références devant correspondre à des opérations de taille et de complexité comparables à l'objet du concours (les projet de concours non lauréat sont exclus),
- Pour tous les membres de l'équipe et en particulier pour chaque compétence identifiée, un tableau prévu à cet effet sur le site de l'établissement doit être complété,

- CV, titres et qualifications professionnelles des personnes désignées pour chaque compétence demandée.

Les références communes seront appréciées.

En l'absence de l'un de ces documents ou du non renseignement de l'un de ces informations, le dossier de candidature incomplet sera déclaré non conforme ; pouvant entraîner le rejet de la candidature par le jury dès le début de la séance.

Critères de sélection : Dans un premier temps, la maîtrise d'ouvrage retiendra 3 équipes «admissibles à concourir». Les candidats ayant justifié de la conformité de leur situation administrative et juridique, des niveaux minimum de capacité exigée (chiffre d'affaires, effectifs, références, ...) seront attentivement analysés sur la bases des compétences requises. Cette analyse repose sur :

- les références de l'équipe et de ses membres au vu

des compétences requises,
-les modalités potentielles d'exercice du marché de maîtrise d'oeuvre apprécié au regard de la note méthodologique,
-la valeur technique et les capacités du groupement appréciées en regard des éléments constituant

la candidature.

Date limite : 23/03/2017 à 12 heures.

Les candidats devront transmettre leur candidature sur support papier.

Les plis contenant les candidatures seront transmis par pli recommandé avec avis de réception postal ou remis contre récépissé à l'adresse suivante : Association de Parents d'élèves de l'Ecole Saint Exupéry, BP 31 avenue de l'OUA BRAZZAVILLE (Congo).

L'enveloppe extérieure portera la mention :

«Projet immobilier» /Concours pour la restructuration du lycée français Saint Exupéry de Brazzaville (Congo) - NE PAS OUVRIR

Nom / raison sociale du mandataire du candidat»

Les plis qui seraient remis ou dont l'avis de réception serait délivré après la date et l'heure limites précitées ainsi que remis sous enveloppe non cachetée, ne seront pas retenus ; ils seront renvoyés à leurs auteurs.

Renseignements divers : Lot unique. Groupement solidaire. Consultation ouverte avec désignation de 3 candidats admis à concourir. Ces derniers remettront une offre et une prestation qui sera analysé et fera l'objet d'un classement par un jury ad hoc.

Les candidats non-retenus pourront recevoir une prime de 13 000 Euros maximum. L'attributaire du marché percevra une prime de même montant qui viendra en déduction de sa rémunération au titre du marché de maîtrise d'oeuvre. Le jury pourra proposer une réduction ou la suppression de cette prime dans les cas suivants :

- prestations non conformes au règlement de la consultation
- prestations ne répondant pas de manière sérieuse au programme.

Adresse internet : www.lycee-saintexbrazza.org



Délégation en République du Congo
NMF - Unité de gestion du projet

AVIS A MANIFESTATION D'INTERET

En vue du recrutement d'un consultant pour l'élaboration d'un guide d'intervention communautaire pour la prévention et la prise en charge de la Tuberculose en République du Congo.

Dans le cadre de la mise en œuvre du projet « Note conceptuelle Unique de lutte contre le VIH-sida et la Tuberculose en République du Congo ».

La Croix-Rouge française Bénéficiaire Principal communautaire du Nouveau Mécanisme de Financement du Fonds Mondial de lutte contre le Sida, la Tuberculose et le Paludisme, recherche un consultant national pour la mise en œuvre des services cités ci-dessus. Le Coordonnateur du projet invite les individus et bureaux d'études intéressés par le présent avis, à manifester leur intérêt en vue de fournir les services décrit ci-dessus :

Profil du consultant

Le consultant doit être titulaire au moins d'un diplôme en santé publique, ou dans, ou domaines connexes :

- Expérience dans la rédaction de documents normatifs de structures publiques ou d'ONG en matière de santé
- Expériences significatives dans la conduite ou l'étude de projets ou de programmes de santé publique
- Une expérience relative à la prévention et/ou la prise en charge de la tuberculose serait un plus
- Maîtrise du français (écrit et parlé)
- Excellentes capacités rédactionnelles
- Maîtrise des outils informatiques Word, Excel, Power Point et Internet
- Esprit de synthèse
- Pédagogie

Les consultants intéressés doivent soumettre leur CV, une lettre de motivation et une offre comprenant :

- Une description de la méthodologie et des outils proposés ;
- Un chronogramme provisoire ;
- Un budget détaillé.

Les termes de référence indiquant toutes les informations nécessaires sont disponibles au secrétariat de la Croix-Rouge française, sise au N° 290 ter Batignolles sur la route de l'aéroport, dans l'enceinte de l'ASECNA (en face de l'hôtel de l'aéroport), Brazzaville, le contact téléphonique de Natacha NKOUNKA

est 00 242 05 330 00 69 ou sur demande par voie électronique à l'adresse suivante : secretugp-congo.frc@croix-rouge.fr

Adresse de soumission

Les candidatures devront être adressées au coordonnateur du projet et déposées sous pli-fermés au secrétariat de la Croix-Rouge française à l'adresse indiquée ci-dessus, avec la mention «avis de recrutement d'un consultant pour l'élaboration d'un guide d'intervention communautaire pour la prévention et la prise en charge de la Tuberculose en République du Congo», ou par voie électronique : secretugp-congo.frc@croix-rouge.fr

Avec copie :

- respugp-congo.frc@croix-rouge.fr
- hod1-congo.frc@croix-rouge.fr

La date de clôture de dépôt des candidatures est fixée au plus tard le 17 février 2017 à 16 h 30.

Fait à Brazzaville le 26 janvier 2017

Nazaire BAKALA

Coordonnateur du projet

République du Congo

MINISTÈRE DU PLAN DE LA STATISTIQUE ET DE L'INTEGRATION REGIONALE INSTITUT NATIONAL DE LA STATISTIQUE PROJET DE RENFORCEMENT DES CAPACITES EN STATISTIQUES

Unité de Coordination du Projet

Courriel : pstatcongo@gmail.com

N° Avis : AMI N°01/PSTAT MANIFESTATIONS D'INTERET/DMI/C/17

AVIS D'APPEL A CANDIDATURE POUR LE RECRUTEMENT DE L'AUDITEUR INTERNE AU SEIN DE L'UNITE DE COORDINATION DU PROJET DE RENFORCEMENT DES CAPACITES EN STATISTIQUES (PSTAT)

Le Gouvernement de la République du Congo a reçu un crédit de l'Association internationale de développement (IDA) pour le financement des activités du « **Projet de Renforcement des Capacités en Statistiques (PSTAT)** », et a l'intention d'utiliser une partie du montant de ce crédit pour effectuer les paiements au titre du contrat : « **Recrutement de l'Auditeur Interne du PSTAT** ».

Les objectifs assignés à ce projet sont: (i) renforcer les capacités du système statistique national à produire et diffuser en temps opportun des statistiques fiables et utiles à l'action des pouvoirs publics et à la prise des décisions ; (ii) promouvoir la demande des données statistiques.

II. Mandat

Sous la supervision du Coordonnateur du Projet à qui il (elle) rend compte.

L'auditeur interne exécutera les tâches suivantes :

- 1- Evaluation de l'application des Manuels du Projet et des systèmes de contrôle interne:
 - évaluer l'application du Manuel d'exécution du projet et du manuel des procédures administratives, financières, comptables et de la passation des marchés aussi bien au sein de l'UCP qu'auprès de ses bénéficiaires et partenaires;
 - identifier les faiblesses et proposer la mise à jour du Manuel d'exécution du projet et du manuel des procédures administratives, financières, comptables et de la passation des marchés et s'assurer de leur application effective ;
- 2- Evaluation des opérations administratives, financières, comptables et de la passation des marchés
 - identifier et détecter les risques liés aux opérations comptables, financières et de la passation des marchés du Projet et recommander des mesures pour anticiper leur occurrence ;
 - évaluer les systèmes d'information et de gestion ainsi que des outils d'aide à la décision existant au sein du Projet et proposer des améliorations ;
 - évaluer la fiabilité des opérations comptables et financières du Projet et proposer des améliorations dans l'organisation, sur les procédures et la méthodologie du travail
- 3- Evaluation des activités gérées par l'INS et les autres bénéficiaires
 - valider les pièces justificatives envoyées (en vérifiant la conformité, l'exactitude, l'éligibilité et la réalité du dossier par rapport aux TDRS approuvés) par l'INS avant leurs prises en compte par le projet ;
 - veiller au respect des délais de justification des fonds mis à la disposition de l'INS ;
 - faire les descentes sur le terrain afin de s'assurer que les activités sont réalisées conformément aux TDR et aux fonds mis à la disposition de l'INS et des autres bénéficiaires;...
 - conduire les missions de contrôle opérationnel de terrain afin de s'assurer que les procédures sont respectées et que les activités se déroulent de manière satisfaisante ; ETC.

III. Profil du Consultant

- être titulaire d'un diplôme supérieur (minimum Bac +5) en comptabilité, finance, audit, contrôle de gestion ou diplôme équivalent ;
- avoir au moins cinq (05) ans d'expérience professionnelle à un poste similaire ou dans un cabinet comptable ;
- avoir une bonne maîtrise des procédures et directives des banques multilatérales de développement telles que la Banque Mondiale et la Banque Africaine de Développement en matière de gestion financière et de passation des marchés. Une expérience pratique dans la gestion des projets de développement serait un atout ;
- avoir une maîtrise de l'utilisation des logiciels informatiques en général (Word, Excel, Power Point, communication internet, etc...) et des logiciels de comptabilité en particulier ;
- être de bonne moralité et avoir la capacité de travailler sous pression et faire preuve d'un esprit d'indépendance ;
- parler et écrire couramment français;

IV. Durée de la mission

La durée du contrat du Responsable Administratif Financier et Comptable est d'une (1) année renouvelable compte tenu de ses performances et du besoin du Projet.

V. Dossier de candidature

L'Unité de coordination du Projet de Renforcement des Capacités en Statistiques (PSTAT), invite les candidats à fournir en français sur support papier et/ou par voie électronique (Word ou pdf), un dossier de candidature comprenant, un CV détaillé à jour et concis, une lettre de motivation, la photocopie des diplômes, et une ou des attestations de travail si possible.

Les candidats intéressés peuvent obtenir les termes de référence de ladite mission, tous les jours ouvrables, de 8 heures à 16 heures, à l'adresse ci-dessous.

VI. Méthode de sélection

La sélection du consultant se fera en accord avec les procédures définies dans les Directives : Sélection et emploi des consultants par les emprunteurs de la Banque Mondiale (Version de janvier 2011, révisées en juillet 2014).

Les dossiers de candidature doivent être déposés sous plis fermés en quatre exemplaires dont un original à l'adresse ci-dessous **au plus tard le lundi 13 février 2017 à 16h00** et porter clairement la mention « **Candidature au poste de l'Auditeur Interne** »

A l'attention du Coordonnateur

PROJET DE RENFORCEMENT DES CAPACITES EN STATISTIQUES
UNITE DE COORDINATION DU PROJET, À BRAZZAVILLE, DERRIÈRE L'AMBASSADE DES ETATS UNIS D'AMÉRIQUE AU CONGO, BLOC1, PARCELLE 70/59 BIS, ARRONDISSEMENT 2 BACONGO. Tél : +242 22 613 31 08: pstatcongo@gmail.com.



VACANCE DE POSTE

Intitulé : TAX MANAGER

(Offre réservée aux nationaux)

Supérieur Hiérarchique Direct : Directeur Financier

Direction : Financière

Lieu d'affectation : Brazzaville

Catégorie : 12.1

PRINCIPALES ACTIVITES :

I-Déclarations et rapprochements des impôts et taxes

- Procéder au calcul, à la déclaration correcte et exhaustive des impôts et taxes de la société (TVA, CA, RAS, IBIC, DE, TIL etc....) auprès des autorités fiscales compétentes
- S'assurer du paiement à bonne date de tous les impôts et taxes dus par la société (TVA, CA, RAS, IBIC, DE, TIL etc....) auprès des recettes fiscales compétentes
- Procéder au rapprochement des bases de calcul des différents impôts et taxes aux montants comptabilisés et déclarés
- S'assurer de la comptabilisation exacte des impôts et taxes et procéder au rapprochement de l'ensemble des comptes de la balance générale relatifs aux impôts et taxes
- S'assurer du classement et de l'archivage de toutes les pièces comptables, documents de déclaration et de paiement des impôts et taxes dans le but de faciliter les audits et contrôles de l'administration fiscale

II-Tax reporting, comptabilisation et conformité

- S'assurer du reporting correct et à bonne date des informations relatives aux impôts et taxes, remplir dans Encompass le système de reporting fiscal et de conformité de Airtel Africa
- Produire tous les rapports fiscaux périodiques demandés par la Direction de la fiscalité de Airtel Africa
- Préparer et comptabiliser mensuellement l'impôt sur les bénéfices et l'impôt différé à calculer selon les règles et instructions du groupe Bharti-Airtel
- Mettre à jour le registre des impôts et taxes et faire l'évaluation des risques associés selon les règles et instructions du groupe Bharti-Airtel puis comptabiliser les provisions qui en découlent
- S'assurer que l'ensemble des transactions effectuées au sein de la société sont conformes à la législation fiscale, aux normes et principes comptables en vigueur ainsi qu'aux règles et instructions du groupe
- Informer promptement sa hiérarchie de tout cas de non-conformité identifiée
- Etre le conseiller fiscal qui oriente l'ensemble de la société sur les implications fiscales de nos transactions quotidiennes (contrats, lancements de nouveaux produits, cessions d'actifs, acquisitions et fusions etc....)
- S'informer régulièrement de l'évolution de la législation fiscale, en évaluer l'impact fiscal et informer le management local et la direction de la fiscalité d'Airtel-Afrique
- Effectuer des revues fiscales internes mensuels et périodiques pour identifier les risques et proposer les actions pouvant aider à les mitiger.

- Implémenter les recommandations découlant des différents audits internes ou externes afin d'éliminer ou de mitiger les risques fiscaux identifiés

- Responsable de la conformité à la législation en vigueur de toutes les filiales de Airtel en République du Congo.

- Responsable de toutes les déclarations et rapports de toutes les filiales de Airtel en République du Congo.

III-Gestion des contrôles et audits fiscaux

- Gérer avec satisfaction l'ensemble des contrôles et requêtes de l'administration fiscale (Contrôles sur pièces, Vérifications générales de comptabilité, Courriers de l'administration)
- Gérer avec satisfaction l'ensemble des audits fiscaux (audit trimestriel, annuel et ponctuel) demandés par le groupe ou la société elle-même

IV-Gestion des relations internes et externes

- Développer et maintenir une bonne relation de travail avec l'administration fiscale, les cabinets de conseil fiscal, les auditeurs internes comme externes et ses collègues.
- Utiliser pro-activement cette bonne relation de travail pour conseiller le management sur les risques potentiels ou opportunités qu'il faut saisir pour améliorer l'existant
- Maintenir et entretenir son appartenance aux différents groupes ou instituts professionnels pour améliorer son réseau de relations et apprendre davantage sur les impôts et taxes dans l'industrie des télécoms.

QUALIFICATIONS ACADEMIQUES / TECHNIQUES :

- Diplôme universitaire : Minimum une Licence en Fiscalité, Finances, Comptabilité
- Compétence en Fiscalité et/ou Comptabilité de préférence ;
- Compétences Informatiques (Pack Microsoft, Logiciel comptable, ERP, ORACLE ...)
- Expérience minimale de 5 ans dans une fonction similaire dans un cabinet fiscal renommé ou dans une multinationale de bonne réputation
- Une bonne compréhension de la législation fiscale
- Une bonne expérience dans la gestion des contrôles et contentieux fiscaux
- La connaissance du secteur des Télécommunications est un atout
- Une bonne expérience dans la gestion des contrôles et contentieux fiscaux
- La connaissance du secteur des Télécommunications est un atout
- Respect des délais et savoir travailler sous pression dans un environnement challengeant
- Aptitudes personnelles : Ethique, sens aigu des affaires et bonnes aptitudes en communication.

Les candidatures doivent être envoyées par mail à l'adresse suivante:

recrutement@cg.airtel.com

ANNONCE LEGALE**RADIATION DE SUCCURSALE**

PARAGON OFFSHORE INTERNATIONAL LTD

Société des Iles Caïmans n° MC-34559

Siège social: Uglan House, South Church Street,
George Town,

Grand Caïman, KY 1-1104, Iles Caïmans

Aux termes du procès-verbal des résolutions écrites du conseil d'administration de la société Paragon Offshore International Ltd du 3 janvier 2017, dûment enregistrées le 20 janvier 2017 à la recette de l'enregistrement des domaines et du timbre de Pointe-Noire sous le numéro 635, folio 015/31, il a été décidé de procéder à la fermeture et à la radiation de la succursale de la société en République du Congo, laquelle est immatriculée depuis le 6 mai 2014 auprès du RCCM de Pointe-Noire, sous le numéro CG/PNR/14B243, et dont l'adresse au Congo est située à Pointe-Noire, 23 rue Docteur Denis Loemba. Dépôt dudit acte a été effectué au greffe du tribunal de commerce de Pointe-Noire, qui a procédé à la radiation de la succursale du RCCM le 24 janvier 2017.

Pour avis,
Le conseil d'administration

IN MEMORIAM

29 janvier 2012- 29 janvier 2017, voici déjà cinq ans, jour pour jour, que madame Nyandinga Joséphine fut arrachée à l'affection des siens.

A l'occasion de ce triste anniversaire, ses frères, sœurs, enfants et petits fils prient tous ceux qui l'ont connue d'avoir une pensée pieuse pour elle. Des messes pour le repos de son âme ont été dites, le dimanche 29 janvier 2017, dans les paroisses Saint Joseph et Saint Jean Baptiste de Talangai, à 6 h 30 minutes

HUMEUR**Quand la précocité sexuelle chez la jeune fille a plus de conséquences !**

Non, nous ne disons pas ici que seules les jeunes filles courent des conséquences et risques quand elles se jettent précocement dans la vie sexuelle. Il y a aussi des jeunes garçons qui courent des mêmes risques. Cependant, nous avons choisi de traiter cette question sous cet angle à cause du fait que les conséquences sont plus criardes chez la jeune fille mère dont l'âge varie entre 13 et 15 ans surtout si elle est sur les bancs de l'école.

Tenez ! Hier ce phénomène n'attirait pas assez d'attention des parents parce qu'il n'était pas trop remarquable, mais aujourd'hui ce phénomène tend à prendre une allure inquiétante. Il n'est plus rare de croiser surtout dans de nombreuses familles, dans des centres hospitaliers, dans des cliniques ou dans des dispensaires de quartiers des jeunes filles porteuses de grossesses ou encore des filles mères. Quel scandale !

Et les deux principales questions que l'on se pose sont les suivantes : « Quelles sont les causes ou les raisons qui poussent les gamines à s'aventurer si précocement dans la chose sexuelle ? » « Où sont les parents pour arrêter net cet état de choses ? »

Les réponses à ces deux questions sont, entre autres, les effets pervers des images pornographiques vues à l'Internet et dans les téléphones portables par des gamines, les grandes sœurs qui poussent leurs petites-sœurs à l'erreur en les trimballant dans des groupes de moralité douteuse où bières

et alcools sont consommés sans modération, le laisser-aller des parents, surtout des mères qui se permettent de visualiser certaines séries de films interdits au moins de 18 ans avec leurs filles gamines et autres.

Alors qu'elles en sont les conséquences et risques immédiats ? Réponses : ce sont des grossesses non désirées, l'abandon de la scolarité tout en laissant son avenir en péril, des infections et maladies sexuellement transmissibles tels que le VIH et le sida, avortements inappropriés aux conséquences regrettables, des bébés nés fragiles par l'immaturité de la jeune fille mère, bref la santé physique et psychologique de la jeune fille mère peut être affectée sur plusieurs niveaux.

Vu l'ampleur que prend ce phénomène, les actions conjuguées des parents et des pouvoirs publics deviennent nécessaires, car les parents pour la plupart sont toujours mécontents quand leurs jeunes filles brûlent les étapes pour aller vers cette précocité sexuelle. Mais de nombreux parents sont devenus moins influents par des spectacles bizarres à sexualité qu'offre la société.

Les parents devraient parler ouvertement à leurs jeunes filles des conséquences d'une sexualité précoce, que cela cesse d'être un tabou dans les familles. Quant aux ministères de l'Éducation de base, de la Santé et celui de la Jeunesse et de l'Éducation civique, l'urgence est là, les stratégies devraient être imaginées pour combattre efficacement ce phénomène qui tend à devenir un fléau.

Faustin Akono

IN MEMORIAM

30 janvier 2013- 30 janvier 2017

Cela fait quatre(4) ans que le Seigneur rappelait à lui notre père Alexandre Denguet-Attiki (ancien Ministre, ambassadeur et membre du bureau politique du PCT).

A l'occasion du triste anniversaire, la famille Denguet-Attiki prie tous ceux qui l'ont connu d'avoir une pensée pieuse en sa mémoire.



DÉCRISPATION DE LA SITUATION POLITIQUE

L'IRDH écrit à la Cénco

La plate-forme a adressé un mémorandum à la délégation des évêques du Congo en visite à Lubumbashi au Katanga.

Dans ce document dont l'Institut de recherche en droits humains (IRDH) a fait écho dans son bulletin électronique du 26 janvier 2017, cette plate-forme appelle la Conférence épiscopale nationale du Congo (Cénco) à la facilitation de la décrispation politique et au rétablissement des victimes dans leurs droits. L'IRDH a, en effet, dit soutenir les efforts de la Cénco de faciliter la décrispation politique, l'une des mesures convenues, en plus des arrangements particuliers de partage de pouvoir en période de transition, de l'Accord politique inclusif du 31 décembre 2016.

Dans le cadre du suivi de la mise en œuvre dudit Accord, l'Institut a élaboré le mémorandum adressé aux évêques congolais afin d'illustrer à leur délégation en mission à Lubumbashi des causes de la crise politique dans le Haut-Katanga. L'IRDH espère

qu'en tenant compte de ces illustrations, des bonnes mesures de décrispation politique viseront à mettre fin notamment à l'instrumentalisation de la justice contre des opposants politiques ; à la restriction des libertés de la presse libre, d'expression d'opinions politiques contraire au parti au pouvoir et des manifestations publiques ainsi qu'à des arrestations arbitraires et détentions illégales par les services de sécurité et de la brutalité policière. « Outre les points ci-dessus qui concernent l'élite politique, il convient de tenir compte d'une réparation générale pouvant réconcilier les dirigeants avec la population, expressément les familles des victimes anonymes tuées par balles, dans les quartiers populaires de la Commune de Katuba (quartier Matshipisha), Commune de Lubumbashi (Quartier Gécamines et Kisanga), Commune de Kenya, et dans le territoire de Sakania (quartier Kasumbalesa/ Frontière) », a insisté l'IRDH.

Des cas précis sur étude Évoquant l'instrumentalisation

de la justice, l'IRDH a, en effet, noté que la Cénco fera œuvre utile en allant au-delà du cas illustratif et emblématique de Moïse Katumbi Chapwe suffisamment dénoncé par la juge Chantal Ramazani Wazuri, qui avait prononcé, sous contrainte, le jugement de condamnation. L'Institut a également évoqué les cas de Jean-Claude Muyambo Kyassa et Gabriel Kyungu Wa Kumwanza que leurs groupes politiques ont suffisamment dénoncé. L'IRDH invite, par ailleurs, les évêques à se rendre à la prison de Kasapa où sont enfermées des personnes concernées dans des dossiers politiques moins médiatisés dont à titre illustratif celui du Pr Huit Mulongo Kalonda Kampata.

Ce dernier, ancien directeur de Cabinet du gouverneur Katumbi, stratège du Rassemblement et du Front citoyen, a été condamné, par le Tribunal de garnison de Lubumbashi, à trois ans de prison, en août 2016, pour détention d'arme à feu dont il possède une autorisation. L'Institut a également cité les cas Patrick Lyonde Mateso,

Bourgmestre de la Commune de Kenya, poursuivi et condamné en flagrance, le 30 août 2016, pour « avoir autorisé la manifestation du regroupement politique le Rassemblement », avec onze membres dudit groupe politique, ainsi que celui dit « Mufuta Médard et consorts » ou affaire de la rébellion de Matshipisha, dont quinze manifestants contre le prolongement du mandat du chef de l'État ont été condamnés, le 28 décembre 2016, par le Tribunal de Grande instance de Lubumbashi.

S'agissant de l'atteinte à la liberté de la presse, l'IRDH pense que la délégation des évêques devrait parler avec l'exécutif provincial afin de mettre en œuvre la mesure d'ouverture des médias fermés. Le contraire, pense l'Institut, devrait être mentionné comme un nouveau musèlement. Alors que des restrictions des libertés publiques, cette plate-forme a exhorté la délégation à rappeler au commissaire provincial de la Police nationale congolaise (PNC), le droit de manifester pu-

bliquement, garanti à toute personne, dans le respect de la loi. « En cas d'appel au maintien de l'ordre public, la PNC ne doit pas utiliser des armes à feu, contre la population, comme elle l'a fait en septembre et décembre 2016 », a noté l'IRDH qui a, par ailleurs, souligné que l'Agence nationale de renseignement n'était pas légalement autorisée à poursuivre des citoyens pour des infractions quelconques. « Ce travail est dévolu aux cours et tribunaux », a-t-il insisté.

Des arrestations arbitraires et détentions illégales, l'Institut a appelé la délégation à s'entretenir avec le gouverneur de province et les membres du Conseil de sécurité provinciale sur les dossiers des personnes en détention illégale à l'ANR afin de les libérer ou de les transférer devant un magistrat qui connaîtra leurs affaires. « À titre illustratif, que l'ANR remette à Me Tshiswaka son passeport retenu illégalement depuis mai 2016 », a soutenu cette plate-forme.

Lucien Dianzenza

GRANDS LACS

Un front commun contre la menace sécuritaire

Réunis le 25 janvier à Goma, les responsables des services de sécurité de la région ont convenu de s'informer mutuellement des potentielles menaces qui peuvent se préparer par les groupes rebelles contre un État à partir du territoire étranger.

Les États membres de la Conférence internationale sur la région des Grands lacs (Cirgl) s'emploient à mettre tous les bouchés doubles pour garantir une sécurité efficiente et efficace à leurs frontières communes. C'est tout le sens de la réunion qui s'est tenue, le 25 janvier, à Goma entre les responsables des services de renseignement des États de cette organisation. Le Rwanda, le Burundi, l'Ouganda, le Kenya, la Tanzanie, le Soudan, la Centrafrique, le Congo-Brazzaville, la Zambie, la RDC et

l'Angola ont pris part à cette rencontre via leurs patrons de renseignement. À en croire le gouverneur du Nord-Kivu qui a aussi participé à cette réunion en sa qualité de numéro un de la province ayant abrité cette séance de travail, les participants ont convenu de s'informer mutuellement des potentielles menaces qui peuvent se préparer par les groupes rebelles contre un État à partir du territoire étranger. Cette rencontre s'est révélée une réelle opportunité pour scruter la problématique des forces négatives à la base de l'insécurité récurrente dans la région. Les FDLR et autres ADF, LRA, Mai Mai Nyatura, NDC, APCLC, M23, etc. sont dorénavant dans le colimateur des services de renseignement des États

concernés obligés d'intervenir en amont pour anihiler toute velléité de menace. C'est ainsi que les participants ont mis en relief la nécessité d'échanger des informations sécuritaires sur les menaces insurrectionnelles des groupes armés sur les États de la sous-région. Dans cet ordre d'idées, un mécanisme d'alerte et d'informations aux chefs d'États de la Cir-



Démobilisation des ex rebelles FDLR à Kisangani

gl a été envisagé pour faciliter la prise de décision rapide lors d'une imminente menace de déstabilisation d'un État de la région.

À propos du Centre fusion des renseignements installé à Goma et qui passe pour un important outil de travail pour le comité, il a été convenu de le redynamiser et de renforcer les mécanismes et le management liés à son fonctionnement. Notons que cette réunion s'est tenue alors que la RDC redoute l'imminence d'une nouvelle insurrection armée du M23 dont les troupes seraient cantonnées à Bihanga en Ouganda, apprend-on.

Alain Diasso

MATIÈRES PREMIÈRES INDUSTRIELLES

Un bond de 30 % du prix du brut en 2017

Il s'agit d'une projection plutôt optimiste de la Banque mondiale (BM) mais qui pose le préalable du respect de l'accord de limitation de la production par les pays membres de l'Organisation des pays exportateurs de pétrole (Opep) et les autres pays producteurs d'or noir. L'institution de Bretton Woods a livré cette analyse dans la dernière édition de Commodity Markets Outlook.

Dans l'ensemble, la BM table sur une remontée des prix des matières premières industrielles au courant de l'année 2017, en raison d'un resserrement de l'offre et d'une augmentation de la demande. Selon elle, il faut s'attendre à un redressement sensible de l'énergie et des métaux. Pour le pétrole, par exemple, son prix devra s'établir à 55 dollars américains le baril.

Il s'agit d'un bond représentant exactement une hausse de 29 % par rapport à 2016. L'accord entre pays producteurs va mettre un terme à une production effrénée responsable d'ailleurs de la situation actuelle de chute des prix du pétrole.

Quant aux métaux, leurs prix devraient également monter jusqu'à hauteur de 11% contre les 4 % repris dans les prévisions d'octobre 2016. La cause principale demeure aussi le nouveau resserrement de l'offre et de la demande de la Chine et des économies avancées. Pour les experts de la BM, il est clair que les matières premières industrielles ont connu leur plus bas niveau l'année dernière avant de recommencer à grimper en 2017. Ils estiment que les politiques des États vont jouer un rôle majeur dans le maintien du cap. En effet, pendant la crise, l'on a observé un ralentissement de la croissance des investissements publics et privés de 7,1 % en 2010 à 1,6 % en 2016 dans les pays émergents et en développement exportateurs des matières premières. Cela a eu pour conséquence de freiner un certain nombre d'activités, affirme la BM.

En raison de cette forte dépendance, ces pays n'ont pas eu des marges de manœuvre suffisantes. Dès lors, il faut à présent des mesures concrètes pour faire face à la baisse des investissements. Globalement, ces mesures viseront à améliorer l'environnement des affaires, à promouvoir la diversification économique et à améliorer la gouvernance pour ouvrir les meilleures perspectives de croissance sur le long terme.

Laurent Essolomwa

POURPARLERS DIRECTS

Le prochain gouvernement comptera 53 membres

Ce compromis sur le partage des postes pour l'exécutif devant conduire la RDC aux élections en décembre 2017 aura permis de débloquer tant soi peu les tractations qui perdurent depuis plus de trois semaines.

Les tractations du Centre interdiocésain, qui se déroulent sous la facilitation des évêques catholiques membres de la Conférence épiscopale nationale du Congo (Cénco) pour la mise en œuvre de l'accord du 31 décembre, ont connu ces derniers jours quelques avancées. Après le consensus trouvé autour de la composition du Conseil national de suivi dudit accord, les parties prenantes se sont également mises d'accord sur la répartition des postes au sein du prochain gouvernement de transition. Cette question qui a longtemps freiné le processus a pu être réglée du fait que les uns et les autres ont finalement mis un peu d'eau dans leur vin en faisant prévaloir l'intérêt supérieur de la nation.

D'après une source proche de l'opposition signataire de l'accord du 18 octobre cristallisé autour du Rassemblement, il a fallu bouger certains variables, notamment la taille du gouvernement, de sorte à avoir une marge de manœuvre conséquente susceptible de prendre en compte la quasi-totalité des forces politiques. « Avec cette augmentation de la taille du gouvernement, on s'est mis d'accord sur le nombre pour chaque composante », a-t-il précisé. C'est sur cette base que les membres actuels du gouvernement représentant l'opposition signataire de l'accord du 18 octobre ont été rassurés de figurer dans la prochaine équipe gouvernementale.

Ainsi donc, au lieu de quarante-six postes ministériels tel qu'initialement proposé, le futur gouvernement de transition comptera cin-

quante-trois membres. La répartition des postes s'est effectuée de manière ci-après : la majorité présidentielle disposera de dix-huit ministres et trois vice-ministres. La coalition Rassemblement de l'opposition disposera, quant à elle, de treize ministres et trois vice-ministres. Huit ministères



Une attitude des participants aux travaux interdiocésains

et trois vice-ministres seront occupés par des membres de l'opposition signataire de l'accord du 18 octobre 2016 tandis que l'opposition républicaine de Kengo wa Dondo disposera de deux ministres et un vice-ministre.

Cette répartition des postes pour l'exécutif devant conduire la RDC aux élections en décembre 2017 aura permis de débloquer les tractations qui perdurent depuis plus de trois semaines. Seule la question du mode de désignation du Premier ministre achoppe. La majorité exige au Rassemblement une proposition de plusieurs noms, alors que la coalition dirigée par Tshisekedi ne souhaite en présenter qu'un seul. La Cénco continue à faire pression pour que la majorité et l'opposition s'entendent urgemment sur cette question au risque de chambouler un processus arrivé presque à son terme, étant entendu que le Premier ministre est censé être présenté, par sa composante (Le Rassemblement), le 5 février.

Alain Diasso

COMPOSITION DU GOUVERNEMENT DE TRANSITION

Un quota insignifiant pour la société civile

Pour manifester sa désapprobation, cette composante annonce qu'elle va s'atteler sur les actions de terrain afin de compliquer la tâche au nouveau gouvernement issu des accords du Centre interdiocésain.

La société civile, également partie prenante aux discussions du Centre interdiocésain autour de l'arrangement particulier censé fixer les modalités d'application de l'accord de la Saint-Sylvestre, s'est dite indignée par le quota qui lui a été réservé au terme du compromis trouvé sur la composition du prochain gouvernement. Deux ministères seulement ont été attribués à cette composante qui le juge insignifiant par rapport à la grosse part réservée aux politiciens qui se sont taillé la part du loin. Pour la société civile qui met en évidence son combat citoyen pour l'émergence d'un Congo plus regardant vers le social et un peu plus attentionné aux différentes catégories sociales, ce quota est simplement humiliant. Alors qu'au départ, il était question d'établir cette répartition de manière proportionnelle en misant sur le poids de chaque composante, Joseph Kibangula, secrétaire général de la société civile dans toute sa diversité, pointe son index sur la Cénco qu'il tient pour responsable de ce qui arrive.

Pour ce syndicaliste, ce sont les évêques catholiques qui donnent des orientations et décident en dernier ressort dans ces concertations où ils exercent une forte influence sur les participants. « Aujourd'hui, nous sommes devant un fait accompli. La Cénco, distributrice de postes, a seulement accordé deux ministères à la société civile. Vu le travail qui a toujours été abattu par cette structure citoyenne, ce quota est une insulte à la société civile congolaise », a tempêté le syndicaliste. Pour lui, l'accord de la Cité de l'Union africaine inspirait réellement confiance pour autant qu'il avait pris en compte le social des fonctionnaires de l'État, ce qui est loin d'être le cas pour celui du 31 décembre essentiellement orienté vers la satisfaction des intérêts des politiciens dans leur quête de positionnement.

Ni les femmes, ni les jeunes, ni les personnes vivant avec handicap et d'autres catégories sociales défavorisées ne sont prises en compte dans cet accord, déplore-t-il. « C'est sur ces couches insatisfaites du partage des postes que nous nous appuierons pour exiger, par les actions de la rue, l'accomplissement des fondamentaux de l'accord [le social des fonctionnaires et l'organisation des élections] à ce gouvernement de cinquante-trois personnes », a conclu Joseph Kibangula. Et d'avertir que la société civile va s'atteler sur les actions de terrain pour compliquer la tâche au nouveau gouvernement issu des accords du Centre interdiocésain.

A.D.

INTERVIEW

Nganji Mutiri : « Le Soleil dans les yeux est mon meilleur film jusqu'à présent »

Réalisateur, acteur et photographe d'origine congolaise vivant à Bruxelles, Nganji Mutiri vient de réaliser le film « Le Soleil dans les yeux ». Dans cet entretien, il explique le contexte de réalisation de cette nouvelle œuvre ainsi que sa démarche artistique.

Les Dépêches de Brazzaville : Pourriez-vous résumer le film et le message principal qu'il contient ?

Nganji Mutiri: le film est basé sur l'histoire d'Amani, un jeune homme belgo-congolais, partagé entre ce que l'on attend de lui et ses propres aspirations. Ce que je souhaite que l'on retienne de ce film est que pouvoir s'exprimer sincèrement est d'abord une lutte intérieure avant d'être, parfois, une lutte contre des personnes qui nous sont proches. Ici, en l'occurrence, c'est la famille. Le personnage d'Amani a une frustration que l'on perçoit dès le début du film et qui va finir par exploser. Il est donc préférable d'être soi-même et de poursuivre ses propres aspirations. C'est mieux pour la santé. (rire)

LDB: D'où vous est venue l'idée et pourquoi le choix de ce titre ?

NM: J'essaie de réaliser les films qui me manquent. Actuellement, ce sont des films avec des personnages d'origine africaine qui ressemblent aux gens que je



connais et très rarement aux personnages que je vois dans les films au cinéma ou à la télévision. Au départ, le film était un projet d'écriture à soumettre à la ville de Mons, au moment où elle s'apprêtait à être capitale culturelle européenne. J'avais prévu d'allier librement la ville de Mons et la diaspora congolaise à ce que Vincent Van Gogh m'inspirait. J'ai réécrit le scénario plusieurs fois avant d'être obligé de le mettre au frigo pendant un an et demi. Finalement, Samira Hmouda du Pianofabriek Citylab a marqué son intérêt pour produire un de mes films. Notre collaboration fut très bonne car elle offrait une confiance et une liberté que ne m'avaient pas offertes les précédents producteurs. C'est ainsi que « Le soleil dans les yeux » est revenu sur ma table d'écriture. Dans ce film, je voulais explorer, à ma façon,

quelques préjugés que l'on a sur la diaspora congolaise en particulier et africaine de façon générale, c'est-à-dire la ferveur religieuse, l'esprit de famille et l'art populaire. Le titre est un clin d'œil à un livre sur Vincent Van Gogh qui s'appelle « Le soleil en face ». Je suis davantage fasciné par l'homme que par ses œuvres. Par ailleurs, le soleil représente une belle métaphore de tout ce qui peut, à la fois, éclairer et aveugler. J'aime quand les choses ont plusieurs dimensions, comme dans la vraie vie.

LDB: Comment pourriez-vous qualifier la construction du récit ?

NM: Plus on avance dans le film, plus notre première perception est remise en question. En tant que spectateur, j'aime beaucoup les narrations qui me font activement participer à l'intrigue. Quand j'écris, je commence par déterminer le fil conducteur général du récit avant de longuement « travailler » les personnages. J'ai, par exemple, rédigé les biographies complètes d'Amani, de Raphael et de Riziki avant de me focaliser sur la collaboration avec les acteurs qui allaient les interpréter. Je leur laisse alors un maximum de liberté pour apporter de la vie et une véritable écoute de l'autre devant la caméra. Térance Rion, Denis Mpunga, Cécilia Kankonda, Tamara Kalvanda, Nabil Missoumi et John Dobrynine in-

terprètent les personnages que l'on voit le plus à l'écran. Mais, j'ai également eu la chance de créer des scènes avec des artistes que l'on ne voit pas assez dans mon court-métrage et avec qui j'ai hâte de retravailler. A tous, je suis infiniment reconnaissant de m'avoir apporté le réalisme et les émotions que je recherchais. Nous avons construit ensemble un film qui a le luxe de prendre son temps, d'avoir plusieurs degrés de lecture et, je l'espère, de surprendre.

LDB: Quel est actuellement la vie du film après le tournage ?

NM: Nous avons fini le montage au début du mois de décembre 2016. Pour le moment, le film n'a été projeté qu'une seule fois : au festival « System D » du Pianofabriek au K.V.S. à Bruxelles. Maintenant que les sous-titres en anglais sont prêts, je suis en train de soumettre le film à plusieurs festivals internationaux et espère prochainement annoncer des sélections.

LDB: Le film a pris combien de temps de tournage ?

NM: Une fois le passionnant travail en amont effectué avec chaque membre de mon équipe, j'ai l'habitude de travailler assez rapidement. Malgré un petit budget, j'ai eu la chance d'être très bien entouré sur ce projet. J'ai travaillé avec ma sœur Malkia qui est également photographe réalisatrice et Watna Horemans, un des membres

fondateurs de mon collectif artistique « L'Animalerie ». Ahmed Akif, Yago Deben, Viviane Dewals, Griet Minnebach et les responsables du musée Antoine Wiertz ont aussi été indispensables à la réussite de notre film. « Le soleil dans les yeux » est mon meilleur film jusqu'à présent, par rapport à la richesse du scénario, la qualité du résultat final et surtout par le fait que j'ai été soutenu plus que d'habitude.

LDB: Quels sont vos projets artistiques ?

NM: Le 4 février, invité par Anne Wetsi Mpoma, je participe au festival Afropolitan au Bozar de Bruxelles. Le 25 février je joue dans la pièce de théâtre « Le caméléon » de l'auteur camerounais Patrice Ndedi Penda et mise en scène par Dada Stella Kitoga. Durant le mois de mars, j'ai mon exposition photographique, dénommée « In search of freedom », au Parlement francophone bruxellois. Voilà ce que m'attend dans l'immediat. À moyen terme, j'espère réaliser avant la fin de l'année l'épisode pilote de ma série « Une lueur d'espoir » en Europe ou en Afrique. Tout dépendra des opportunités. Pour plus d'informations : www.nganji.be & www.filmlesoleil.com

Patrick Ndungidi

FRANCE

Les vœux Afrique du Medef International

Les « Vœux Afrique 2017 » arrivent juste après la tenue du Forum économique organisé avec le patronat du Mali à Bamako.

Le Medef a donné à nouveau des signaux forts pour l'affirmation de son tropisme de plus en plus africaniste, en organisant les « Vœux Afrique 2017 » dans l'enceinte du siège de l'Unesco, à Paris, le jeudi 26 janvier.

Le 27^e Sommet Afrique-France vient de se dérouler les 13 et 14 janvier à Bamako, au Mali. Le Medef y avait organisé un Forum économique avec la participation d'une délégation de 70 entreprises françaises, conduite par Pierre Gattaz, président du Mouvement des Entreprises de France (Medef).

Dans la foulée, ce sont des « Vœux Afrique 2017, présidés par Pierre Gattaz lui-même pour une première participation depuis sa prise de fonctions en 2013. Cette cérémonie s'est déroulée en présence des ambassadeurs des pays africains en France, des représentants des pouvoirs publics français, des présidents de Conseil de chefs d'entreprises bilatéraux de Medef International et des entreprises françaises



Pierre Gattaz, président du Medef en compagnie des officiels africains aux vœux 2017. Crédit photo : Marie Alfred Ngoma

implantées en Afrique.» Avant d'accorder la parole à Patrice Fonlladosa, président du comité Afrique du Medef International, Pierre Gattaz, qui n'a découvert l'Afrique qu'en novembre 2015 lors de son voyage au Nigeria, a émis trois souhaits. Le premier: « avoir

Le deuxième: « devoir jouer collectif et donner la priorité aux actions concrètes et de terrain ». Enfin le troisième: « prendre la jeunesse et l'entrepreneuriat comme étant des axes déterminants de notre avenir ».

Pour Patrice Fonlladosa,

« afro-réaliste », « il faut, plus que jamais, oser l'Afrique, aux côtés des chefs d'entre-

prises et entrepreneurs africains, et créer de nouveaux partenaires innovants ». « Ils déboucheront sur des emplois stables et qualifiés, en France et en Afrique, et nous permettront de remporter le défi d'une croissance inclusive ».

La résonance de ces discours

officiels a pu se vérifier par rapport aux différents avis recueillis auprès des invités. Ceux-ci se résument en une volonté commune, celle de « l'Afrique, avec, en prévision, une population de plus d'un milliard d'habitants d'ici 2050, comme une des grandes priorités du Medef ». Les chefs d'entreprises se sont désormais pris de passion pour l'Afrique. C'est une destination retenue dans leurs agendas sans « peur ni appréhension sur le terrain ». L'environnement des affaires est devenu propice pour « créer des emplois durables et des entreprises locales ». Des vœux 2017 pour lesquels les chefs d'entreprises français souhaitent, en partenariat avec toutes les instances, y compris l'apport des diasporas désireuses de travailler avec leurs pays d'origine, « obtenir l'ambition de saisir en Afrique toutes les opportunités innombrables, allant de la transformation des matières premières, en passant par les transports, l'énergie, les infrastructures, jusqu'aux métiers du monde numérique ».

Marie Alfred Ngoma

RÉFLEXION

Les leçons de la crise libyenne

Il y avait, d'un côté, les Nicolas Sarkozy et les Bernard-Henry Levy qui, pour se venger ou se mettre en avant sur la scène médiatique, voulaient à tout prix faire disparaître Mouammar Kadhafi sans se préoccuper le moins du monde du chaos dans lequel sombrerait aussitôt la Libye et les pays qui l'entourent. Il y avait, de l'autre côté, les hommes d'Etat africains comme Denis Sassou N'Guesso qui mesureraient pleinement la tragédie que l'élimination du « Guide » provoquerait à coup sûr et qui s'employaient, au risque de leur vie, à trouver une issue pacifique à la crise dans laquelle plongeait la Libye.

C'était il y a tout juste six ans et, malheureusement, les premiers l'emportèrent sur les seconds avec les conséquences tragiques que l'assassinat de Mouammar Kadhafi, voulu et organisé par quelques puissances occidentales,

engendra : implosion ethnique du pays, décomposition de l'Etat et de ses administrations, multiplication des zones de non droit, meurtres et violences de toute nature, extension du chaos à la région du Sahel et, depuis quelques mois, afflux tragique de milliers de migrants vers les côtes sud de l'Europe.

Quiconque observe le terrain constate que les premiers, leur forfait commis, agissent comme s'ils n'étaient pour rien dans le drame que vit aujourd'hui la Libye tandis que les seconds, loin de baisser les bras, s'emploient plus que jamais à restaurer la paix, à réconcilier ceux qui s'affrontent les armes à la main, à trouver une issue pacifique au conflit né qu'on le veuille ou pas du « printemps arabe ». Nous en avons eu une nouvelle preuve vendredi lorsque le Comité de haut niveau constitué par l'Union Africaine pour organiser la sortie de crise en Libye s'est réuni

à Brazzaville sous la présidence du chef de l'Etat congolais.

« Apporter une réponse africaine à une crise africaine », tel est résumé en quelques mots le message que Denis Sassou N'Guesso a fait passer aux représentants des cinq pays membres du Comité de haut niveau, des institutions internationales et du corps diplomatique présents dans la grande salle du Palais des Congrès. Un message d'autant mieux perçu aujourd'hui que les événements présents avaient été prédits avant même le meurtre de Mouammar Kadhafi et que les conséquences du désordre institutionnel créé par sa disparition apparaissent de plus en plus graves, de plus en plus meurtrières, de plus en plus destructrices.

Nul ne peut dire si la démarche entreprise par l'Union africaine et confiée au Comité de haut niveau que conduit le président du Congo permettra de ramener rapidement

la paix en Libye. Mais il est évident qu'elle est la seule voie conduisant, ou pouvant conduire, à la paix dans cette partie du monde. D'où cette idée de simple bon sens selon laquelle les puissances exposées de façon très directes aux retombées du chaos libyen, en Europe du sud notamment, feraient bien d'accorder la plus grande attention aux démarches décidées vendredi à Brazzaville.

Directement responsables du drame qui se joue depuis des mois sur la rive sud de la Mer Méditerranée la France, l'Angleterre et dans une moindre mesure l'Allemagne, l'Italie, l'Espagne doivent soutenir le processus de réconciliation initié par l'Union africaine. Si elles ne le font pas elles paieront demain au prix fort les conséquences humaines du chaos libyen et achèveront de se déconsidérer aux yeux des Africains qui les jugent à juste titre responsables du désordre présent.

Jean-Paul Pigasse